

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2101 - MARDI 2 SEPTEMBRE 2014

Procès Ntsourou

La partie civile plaide pour
l'acquittement de quatre accusés

La première journée des plaidoiries sur l'affaire Marcel Ntsourou contre l'État a été inaugurée par la partie civile qui a sollicité de la Cour l'acquittement de quatre co-accusés dont l'épouse et la nièce de l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité.

Outre l'acquittement, les avocats exerçant pour le compte de l'État ont aussi plaidé pour l'indemnisation, à hauteur de 250 millions FCFA chacun, les trois personnes mortes du côté de l'armée lors des affrontements au domicile de l'ex-colonel, le 16 décembre 2013.

Page 3



ÉLECTIONS LOCALES

Plus de 800 conseillers
municipaux et
départementaux à élire

Henri Bouka au centre

ront élus, le 28 septembre, sur l'ensemble du territoire national.

Au cours d'un déjeuner de presse à Brazzaville, Henri Bouka qui faisait le point des préparatifs de l'organisation de ce scrutin a annoncé la distribution des cartes d'électeurs la semaine prochaine, précisant que le matériel logistique était en cours d'acheminement dans les différentes localités.

« La Nation et la Conel sont confrontées à un enjeu majeur, celui de préparer un scrutin crédible, juste et équitable. La Commission prendra sa part de responsabilité mais l'appel des candidats et de leurs états-majors sont de mise dans la mobilisation du corps électoral », a-t-il déclaré.

Page 2

CENTRAFRIQUE

Le président de l'ANE pessimiste sur
la tenue des élections en février 2015

En sa qualité de président de l'organe désigné pour l'organisation des élections en Centrafrique, l'Autorité nationale des élections (ANE), Dieudonné Kombo Yaya, a, dans une interview accordée à Radio France Inter (Rfi), exprimé son pessimisme de voir organiser, comme souhaité par le groupe international de contact, les élections marquant la fin de la transition en février 2015.

Page 6

CAN JUNIOR 2015

Une qualification de haute
lutte pour les Congolais

Les Diables rouges des moins de 20 ans se sont qualifiés dimanche au forceps face à l'Égypte, tenant du titre en match retour du dernier tour des éliminatoires de la compétition, en dépit de leur défaite (1-2).

Cette qualification obtenue de haute lutte fait oublier aux férus du football national les échecs des années qui ont suivi le sacre des juniors congolais en 2007.

Page 11

ÉDITORIAL

Anticiper

Page 2

En attendant l'ouverture de la campagne électorale, le 12 septembre, le président de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), Henri Bouka, a indiqué, hier, que quelque 860 conseillers municipaux et départementaux se-

AFRIQUE CENTRALE/ GRANDS LACS

Deux régions en quête de stabilité
(suite et fin)

Page 7

ÉDITORIAL

Anticiper

Nous pensions révolue l'époque barbare où le fait de pratiquer une religion valait parfois aux fidèles le bannissement, la torture, la mort même. Eh bien nous nous sommes trompés puisqu'en ce début de millénaire, où le progrès technique devrait favoriser en tous lieux la liberté de chacun, le fanatisme se réveille et entreprend de ravager des régions entières de la planète.

L'erreur que commettent aujourd'hui les peuples et leurs dirigeants consiste à croire qu'ils sont à l'abri de telles atrocités, à imaginer que seuls le Proche et le Moyen-Orient où se sont toujours affrontées les religions monothéistes peuvent être victimes de ces dérives, à espérer que leur propre histoire les maintiendra à l'abri de semblables errements. La réalité est malheureusement infiniment plus cruelle comme le prouvent les atrocités perpétrées chez nous, en Afrique, par des sectes comme Boko Haram ou Al-Qaïda au Maghreb Islamique.

Parce que le progrès technique n'a pas changé la nature profonde de l'homme ce début de vingt-et-unième siècle voit ressurgir les pires formes de violence liées à la religion. Et même si celles-ci sont perpétrées par de petits groupes qui ne sauraient être confondus avec la grande majorité des fidèles l'on voit bien que des régions entières peuvent basculer en quelques semaines, en quelques jours dans une irrationalité qui génère les pires excès. Nous en savons quelque chose nous Congolais qui avons vu nos frères centrafricains plonger dans le chaos parce que musulmans et chrétiens avaient choisi de régler leurs différends idéologiques les armes à la main.

Tout ceci nous conduit à énoncer les deux évidences suivantes : premièrement, n'attendons pas que le mal s'étende à d'autres régions du Bassin du Congo pour en prévenir chez nous les effets inévitables; deuxièmement, favorisons le dialogue entre les religions qui permettra à la raison de l'emporter sur la passion. Alors et alors seulement notre pays se mettra à l'abri d'une violence qui, lorsqu'elle se déchaîne, ne connaît pas de bornes et qui déchire les peuples de façon infiniment plus grave que tout.

Anticiper les crises que la folie humaine peut engendrer est certainement aujourd'hui l'un des devoirs essentiels de ceux qui gèrent le destin des peuples.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

860 candidats à élire

Le président de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), Henri Bouka a mis, le 1er septembre à Brazzaville, à la disposition de la presse, des informations relatives à la préparation, à l'organisation des élections locales, ainsi qu'au déroulement des opérations de vote.

Le corps électoral élira, le 28 septembre, sur toute l'étendue du territoire national, les conseillers départementaux et municipaux. Les candidats, dont le nombre sera communiqué ultérieurement, se lanceront, pendant quinze jours,

d'électeurs seront mises à la disposition de la population dès la semaine prochaine. Il a, par contre, noté l'absence de matériels logistiques et autres pour le bon déroulement du scrutin. Pour ce faire, le président de cet organe d'exécution a assuré

aux urnes. « La campagne électorale durera 15 jours. Qu'il y ait une participation à la mesure de nos ambitions, celles d'installer durablement la démocratie dans notre pays », a déclaré le président de la Conel, avant de conclure : « Toutes les dispositions sont prises pour l'organisation d'une élection à la proportionnelle. Nous travaillerons en toute transparence dans le calcul des sièges à attribuer aux uns et aux



Les participants

dans la course aux locales. Au cours de la campagne électorale, ils déploieront leurs énergies, non seulement pour se faire accepter des congolais, mais également pour conquérir l'espace politique congolais. Cependant, le président de la Conel a affirmé, au cours de cette occasion, que les cartes

que les opérations d'acquisition sont en cours. La période de dépôt des candidatures et du déroulement de la campagne électorale étant connue, reste à mobiliser le corps électoral. À cet effet, Henri Bouka a invité les candidats à convaincre les populations de se rendre massivement

autres. La nation et la Conel sont confrontées à un enjeu majeur, celui de préparer un scrutin juste et équitable. La commission prendra sa part de responsabilité, mais avant tout, l'appel des candidats sera de mise dans la mobilisation du corps électoral. »

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Les jeunes congolais s'unissent au sein d'une association

La plate-forme dénommée l'Union des forces de la jeunesse congolaise (Ufjc) se propose d'offrir gratuitement à ses adhérents la formation dans les domaines des nouvelles technologies, de l'électronique et électricité, de l'agriculture ainsi que de l'artisanat.

Les jeunes initiateurs de ce projet l'ont présenté au public le 31 août à Brazzaville à l'occasion d'une conférence de presse. Cette structure, ont-ils dit, va axer ses actions sur les activités génératrices de revenus pour amener les jeunes à se prendre en charge et à réduire le chômage.

L'Ufjc se propose de booster les hommes politiques à prendre en compte la dimension sociale dans l'élaboration de leurs projets en vue d'éviter les tensions créées par le chômage et la pauvreté en milieu juvénile. Elle a mis en place un noyau composé des personnes aux profils variés qui se chargeront de dispenser

la formation aux adhérents dans les domaines précités.

Bénéficiant du financement de l'Union Européenne, l'Ufjc mettra à profit son siège en réhabilitation dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moungali, pour y installer tout son matériel de formation. Les cotisations statutaires seules suffisent pour que l'adhérent bénéficie des enseignements.

Selon les initiateurs du projet, les objectifs de l'unité d'insertion socio-professionnelle de l'Ufjc se résume à l'apprentissage à travers le transfert de compétences et des capacités ; le développement des métiers (nouvelles technologies, industrie et agropastorale), ainsi que l'entrepreneuriat.

Dans le domaine de l'agriculture, l'Ufjc dispose déjà des hectares de terrains dans le département des plateaux. À en croire les promoteurs du projet, le lancement des activités agricoles aura lieu sous peu.

Roger Ngombé

RENCONTRE D'AFFAIRES

Une délégation d'investisseurs américains attendue à Brazzaville

Les investisseurs américains arriveront au Congo au mois de décembre. Ils mettront à profit cette opportunité pour discuter avec les autorités congolaises ainsi qu'avec leurs homologues du Congo, sur des possibilités d'investissements, conformément aux recommandations adoptées à l'issue du sommet États-Unis d'Amérique-Afrique, tenu récemment à Washington.

Le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Paul Obambi, a fait part de l'information, le 29 août, à l'issue d'un entretien avec l'ambassadeur de ce pays au Congo, Stéphanie Sullivan.

Cette visite de travail d'hommes d'affaires américains au Congo leur permettra non seulement de découvrir les potentialités économiques qu'offre le Congo, mais surtout sera une opportunité pour ces chefs d'entreprises de mieux cibler leurs secteurs d'intervention.

À travers ce dynamisme économique, les USA veulent déjà mettre en application les recommandations adoptées lors du dernier sommet USA-Afrique. Une nouvelle politique économique que ce pays veut mettre en exergue pour accompagner l'Afrique vers son développement multidimensionnel. C'est donc dans ce cadre que l'ambassadeur de ce pays au Congo, Stéphanie Sullivan, a rencontré le président de la Chambre de commerce de Brazzaville.

Cet échange interactif entre Paul Obambi et la diplomate américaine a porté essentiellement sur des questions économiques, en vue de redynamiser les relations bilatérales mais aussi et surtout pour appuyer le Congo dans sa politique de diversification de l'économie. En effet, en dehors du secteur pétrolier auquel les deux interlocuteurs ont évoqué avec inté-

rités d'investissements, surtout l'exploitation de l'AGOA. Nous voulons donc réactualiser cet accord que nous avons signé depuis quelques années, pour encourager les exportations vers les États-Unis », a souli-



Paul Obambi et Stéphanie Sullivan pendant l'entretien (photo adiac)

rêt, les États-Unis d'Amérique caressent des réelles ambitions d'investir dans plusieurs autres secteurs d'activités au Congo. Dans son plan d'investissement, qui sera soutenu par son secteur privé de plus en plus dynamique, la première puissance économique mondiale souhaiterait le plus vite possible réactualiser l'accord d'AGOA, afin de stimuler et/ou encourager les exportations congolaises vers les États-Unis. Dans ses ambitions, les USA envisagent surtout de créer un pont commercial avec le Congo. « Je suis venue rencontrer le président de la Chambre de commerce à propos des potentialités de collaboration avec les entreprises américaines, à la suite du sommet États-Unis Afrique tenu à Washington. Nous avons parlé de beaucoup de possibi-

gné l'ambassadeur des USA au Congo. Le pays de Barak Obama a aussi des prétentions d'investir de manière soutenue dans le domaine du contenu local. Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, a jugé opportun l'arrivée des chefs d'entreprises américains en terre congolaise, et estime que le Congo doit bondir sur l'occasion. « Nous allons nous préparer à faire usage des accords de la loi, parce que des traités qui ont été signés entre le Congo et les États-Unis aujourd'hui souffrent de manque d'application, en dehors du secteur pétrolier. Les États-Unis sont un grand marché, il faudrait que nous saisissions cette opportunité », a conclu Paul Obambi.

Firmin Oyé

AFFAIRE MARCEL NTSOUROU

250 millions FCFA pour indemniser les victimes de la force publique

Le montant sera versé par l'État et les accusés, selon les déclarations de la partie civile lors des réquisitions et plaidoiries du 1^{er} septembre à Brazzaville.

D'après les faits établis par les avocats de la partie civile, les accusés sont poursuivis pour cause d'association des malfaiteurs, d'assassinat, de complicité, de détention illégale des armes et munitions de guerre, de l'atteinte à la sûreté de l'État et bien d'autres.

À cet effet, ces avocats ont accusé l'État d'une lassitude en laissant aux mains d'un individu des armes illégales qui ont conduit à la désolation. Les affrontements du 16 décembre 2013 ont occasionné trois morts et treize blessés du côté des éléments de la force publique et vingt-neuf chez l'ex-colonel Marcel Ntsourou.

Selon eux, les victimes de la force publique ont été les sergents Fortuné Zola et Evrad Niorandé. Quant à Vladimir Kiyindou décédé au domicile de Marcel Ntsourou, son nom ne figure pas parmi les éléments de la force publique. Ils se sont appuyés sur les dispositions des articles portant sur la pension de la veuve et des orphelins: « Les parents des victimes doivent bénéficier d'une assurance ou pension de l'État. L'État et les accusés doivent verser une somme de 250 millions par décès, soit un total de 750 millions de francs CFA, car les deux parties sont responsables de cet événement ».

Des déclarations de culpabilité des avocats de l'État aux accusés

Outre ce montant à verser, la partie civile a sollicité à la Cour criminelle de déclarer coupables tous les accusés, excepté l'épouse de Marcel Ntsourou, sa nièce, son chauffeur personnel et son cuisinier. D'après eux, ces accusés doivent être responsables de leurs actes. Ils ont invité la cour à caractériser le crime, à distinguer le mensonge de la vérité des faits, à partager les

convictions entendues de tous les accusés, à prendre en compte les perquisitions des éléments retranchés au domicile de Marcel Ntsourou, à faire preuve de justice ainsi qu'à se souvenir des déclarations diverses des accusés.

Que disent ces avocats au sujet de l'État ?

La partie civile vient pour appuyer le ministère public afin que justice soit faite pour que ceux qui n'ont pas respecté la loi soient punis, expliquent-ils dans leurs déclarations. Ils ont déclaré : « La force publique n'a fait que démanteler ceux qui s'étaient constitués en nid de serpent. Elle n'avait pas le consentement d'exterminer ces éléments mais plutôt d'arrêter des rebelles »

Ces avocats ont également rappelé les déclarations de l'ex-colonel Marcel Ntsourou pendant les affrontements sur les ondes de la Radio France internationale, les déclarations des accusés à l'exemple du lieutenant Okana et Minichelot alias « le blanc » ainsi que les autres.

Agitation entre la partie civile et les avocats de la défense

Le débat entre les deux parties a conduit à la suspension de l'étape des réquisitions et plaidoiries pour une courte durée. Celle-ci a été due au document déposé à la cour par maître Ondoundou. Ce document appartiendrait à un jeune qui aurait été touché par balle à son domicile à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, lors des affrontements du 16 décembre. Notons que maître Ondoundou avait quitté la salle d'audience sur la demande du premier président de la Cour criminelle, Christian Oba.

Lydie Gisèle Oko

GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES

Une plate-forme inter-institution proposée

Le Congo est invité à créer un espace de communication qui permettrait au ministère des Finances et à la Cour des comptes et de discipline budgétaire d'examiner et certifier des comptes et documents établis.

La recommandation a été formulée par les cadres de ces deux institutions, à l'issue d'un atelier de formation sur l'élaboration des comptes et documents établis par les services du ministère des Finances. Parmi d'autres souhaits exprimés, on note la participation des membres de la Cour des comptes à la rédaction des textes relatifs aux réformes des finances publiques. Un atelier sur les opérations de fin de gestion, puis l'élaboration du compte général des finances et du projet de loi de règlement à partir des données financières issues de ces deux institutions a été de même proposé.

Notons que pour s'imprégner davantage des techniques de travail de leur domaine, ces participants ont été outillés des documents portant sur l'instruction comptable incluant le plan comptable de l'État de janvier 2001. La loi de finance de 2012 et les six directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en matière de gestion des fi-

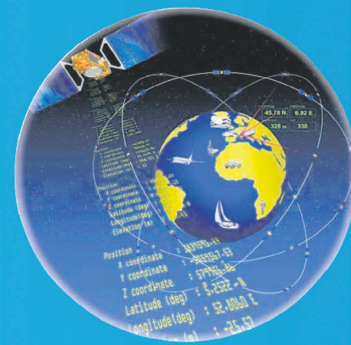
nances ont été aussi mises à leur disposition.

Félicitant les participants pour leur assiduité à cet atelier, le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Émile Apesse, a souligné : « je suis convaincu que les participants à ce séminaire de formation sortent d'ici nantis d'atouts et compétences indéniables en matière d'élaboration des comptes et documents ».

Il a, par ailleurs, rappelé que le renforcement de la gouvernance était une orientation cordiale du premier magistrat, garant du respect des traités et des accords internationaux, pilotée par les ministres en charge des Finances et de la Justice. Organisé conjointement par le ministère des Finances et l'Union européenne, ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Qu'au sein d'un parti, il y ait des interrogations, des débats, c'est normal, c'est sain, c'est utile. »

Manuel Valls, Premier ministre français, le Nouvel observateur, 31 août 2014

« Aucun homme providentiel ne peut faire le bonheur d'une région ou d'un pays. »

Léonce Sanon, SG du MPP dans la province du Houet, le Faso.net, 27 août 2014

« La profession politique a ce privilège d'édicter elle-même les règles qui fixent les formes de son fonctionnement et de sa reproduction. »

Michel Offerlé, un politiste français, Professeur à l'École normale supérieure-Ulm, le Monde, 28 août 2014

« Les journalistes sont devenus les véhicules du récit palestinien sur l'injustice plutôt que de simples observateurs impartiaux d'un conflit complexe. »

Izzy Lemberg, journaliste et récipiendaire du prestigieux prix Edward R. Murrow basé à Jérusalem, The Times of Israël, 28 août 2014

« Pour nous, une société moderne est forcément multiculturelle, car c'est le seul moyen d'effacer la domination d'une partie du monde sur une autre. »

Zebda, groupe de musique toulousain (France), interview dans Le Point, 25 août 2014

« Le rôle des puissances extérieures est déterminant dans la gestion des défis sécuritaires que connaît l'Afrique. »

M. Roudani Cherkaoui, spécialiste des questions géostratégiques, AtlasInfo, 25 août 2014

COLONIE DE VACANCES

La prochaine édition prévue en 2015 à Ouesso

Cette annonce a été faite récemment par le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, à l'occasion de la clôture de la deuxième édition de la colonie de vacances et de la première édition de chantier jeunesse, organisées à Sibiti, dans le département de la Lékoumou

Les prochaines éditions de la colonie de vacances et du Chantier jeunesse se tiendront en 2015 à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, qui abritera les festivités marquant le 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, couplée à la municipalisation accélérée. Ces rencontres regrouperont, comme les précédentes, les jeunes des différents départements du pays et de la diaspora. L'objectif étant, entre autres, de permettre aux jeunes de se recueillir les sentiments de vivre ensemble et de les amener à mieux maîtriser l'espace national et à conquérir leur territoire.

Deux semaines de colonie de vacances et un mois de chantier jeunesse

Anatole Collinet Makosso a également organisé un point de presse pour faire le point du chantier jeunesse international et de la colonie de vacances. Selon lui, le gouvernement a réinventé ces deux dispositifs de brassage de jeunes qui ont en commun la mission par l'éducation civique, de cultiver le vivre ensemble pour désarmer la violence et l'agressivité et d'adoucir les inégalités. « Ainsi se trouvent consolidées les fondations sur lesquelles seront bâties l'unité nationale, la tolérance et la paix durable dans notre pays. Le gouvernement opère également de grandes transformations de nos mentalités pour que l'émergence prônée à l'horizon 2025 porte aussi sur la qualité des hommes », a indiqué le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique. Organisée du 30 juillet au 18

août sur le thème : « Enfants du Congo, cultivons les valeurs de paix, de fraternité et de solidarité pour stimuler notre épanouissement moral », la colonie de vacances Sibiti 2014 a rassemblé 412 enfants dont l'âge varie entre 6 et 15 ans. Outre les activités internes, il a été réalisé des randonnées pédestres et excursions à Komono et dans la ville de Sibiti. « J'espère que vous avez trouvé en ce lieu et place un foyer d'accueil, que vous vous êtes sentis chez vous et que vous garderez un souvenir qui restera à jamais gravé dans vos mémoires », espère le ministre.



Le ministre Anatole Collinet Makosso

Quant au chantier jeunesse international qui a connu aussi la participation des jeunes Gabonais, Camerounais et Français, il a permis aux participants d'apprendre beaucoup de choses. Il s'agit, entre autres, de la construction du mur de clôture du site abritant la Maison des

jeunes de Sibiti et l'assainissement de la ville de Sibiti en partenariat avec la mairie. En marge de cette activité, il a été organisé deux séminaires à l'in-

tention des leaders des associations en collaboration avec les agences du système des Nations unies.

D'après les organisateurs, la première édition du chantier jeunesse a donné l'occasion aux jeunes soit de mettre en relief les acquis dans le domaine du volontariat pour certains, soit de s'approprier le concept de volontariat. Pour permettre aux jeunes de découvrir le paysage congolais, deux excursions ont été organisées à Mayéyé et à Komono. « Je sais ce qui est la vie en chantier, je sais ce que vous avez enduré pendant un mois, en travaillant sans relâche, mais le plus important c'est que vous êtes les pionniers de cette première race des volontaires pour le cas de notre pays. Dites-vous que l'ouvrage que vous avez réalisé est inoubliable », a rassuré le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai

- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

MALI

Le gouvernement et les groupes armés tentent de définir le statut du Nord à Alger

Les négociations inter-maliennes ont repris lundi 01 septembre à Alger, la capitale algérienne. Après la première phase de discussions en juillet, les pourparlers d'Alger vont permettre d'aborder les questions de fond et notamment sur le statut du nord, appelé l'Azawad par les rebelles maliens.

Ce rendez-vous d'Alger, regroupe le gouvernement malien d'un côté et les groupes armés du nord de l'autre. Les différentes parties vont tenter d'aller vers la signature d'un accord de paix définitive. Hormis l'Algérie, l'ONU, l'Union africaine et la Cédéao font par-

Eddine qu'il considère désormais comme un terroriste ayant fait allégeance à Al-Qaïda. Ce dernier est toujours réfugié en Algérie, non loin de la frontière malienne, sous la surveillance des services spéciaux algériens.

Quelques semaines avant la

« peu importe la dénomination, le contenu doit prendre en compte une fois pour toutes les aspirations de ce peuple en matière sécuritaire, de gouvernance et de développement »

tie des médiateurs.

Déjà, la question de la médiation a constitué un véritable obstacle à l'avancée du processus. Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) soupçonne Blaise Compaoré de vouloir réintroduire dans le jeu Iyad Ag Ghaly, le chef d'Ansar Eddine. IBK est soutenu dans cette position par la France qui souhaite également que Blaise Compaoré se tienne à l'écart. IBK estime que son voisin a l'intention d'imposer dans le débat, le chef d'Ansar

tenue de ces pourparlers inter-maliens d'Alger, les parties-gouvernement et groupes armés du nord-ont eu le temps de concertation pour préparer leurs arguments. Le 28 août dernier, les différents groupes armés se sont réunis à Ouagadougou au Burkina Faso. Dans la capitale burkinabè, six mouvements politico-militaires avaient signé un accord pour parler d'une même voix à Alger avec un message unique : défendre un statut juridique spécifique pour l'Azawad.

Les négociations qui se sont ouvertes ce lundi à Alger permettent aux entités représentées d'entrer dans le vif du sujet, en abordant la question du statut de l'Azawad. Du côté du gouvernement, l'on se dit prêt à écouter et entendre les revendications des groupes armés du nord à une seule condition, que personne ne remette en cause le principe de la souveraineté nationale et de l'intégrité du territoire.

Selon Mossa Ag Attaher, porte-parole du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), « peu importe la dénomination, le contenu doit prendre en compte une fois pour toutes les aspirations de ce peuple en matière sécuritaire, de gouvernance et de développement ».

Par ailleurs, les médiateurs algériens et internationaux disent être optimistes, estimant les conditions réunies pour un accord définitif de paix. Le chef de la Minusca, Bert Koenders perçoit une véritable volonté des parties à trouver des solutions et des compromis en martelant que les maliens sont fatigués par cette crise.

Tiras Andang et Fiacre Kombo (stagiaire)

CENTRAFRIQUE

Probable rallonge de la transition

Le président de l'autorité nationale des élections en Centrafrique, (ANE), Dieudonné Kombo Yaya, estime que les premières élections, marquant le retour à la paix, ne pourront pas avoir lieu en février 2015, dans son pays, tel que prévu par le groupe international de contact en novembre 2013. Il souhaite que la transition soit prolongée jusqu'au mois de novembre afin de permettre aux institutions en cours de mieux préparer ces échéances.

Le président de l'ANE justifie son pessimisme par la recrudescence des violences. Il souhaite que la transition centrafricaine soit prolongée jusqu'en novembre 2015. Dieudonné Kombo Yaya explique que le pays est toujours plongé dans le chaos, les institutions peinent à marcher. L'institution qu'il dirige depuis décembre 2013 manque de tout ou presque. Depuis 8 mois, explique-t-il, lui et ses collaborateurs n'ont pas de salaires ni un siège digne de ce nom.

« Personne n'est dupe. Aujourd'hui, les conditions actuelles font que le délai de février 2015 est peu envisageable. (...) Il faut penser

automne 2015 puis qu'entre juillet et septembre, c'est la plus forte saison des pluies. C'est la version optimiste », a-t-il déclaré invitant également la communauté internationale à aider la RCA à sortir de sa crise. Rappelons que la semaine qui vient de s'écouler a été marquée par des contestations

« Personne n'est dupe. Aujourd'hui, les conditions actuelles font que le délai de février 2015 est peu envisageable. (...) Il faut penser automne 2015 puis qu'entre juillet et septembre, c'est la plus forte saison des pluies. C'est la version optimiste »

du nouveau gouvernement de transition tant par les partis politiques que la société civile. Des violences ont paralysées la ville de Bambari opposant deux tendances des ex-Séléka. Le bilan total faisait état d'une dizaine de morts.

T.A.

le mois du
sourire

Essengo ! Nsayi !

Découvrez des offres que tout le monde aime

1 mois gratuit
d'assurance*

Parrainez

vos proches et faites
bénéficiaire d'un mois
gratuit supplémentaire

Valable du 01 Septembre
au 30 Novembre 2014

Avec vous de A à Z

Allianz 

AFRIQUE CENTRALE/AFRIQUE DES GRANDS LACS

Deux régions en quête de stabilité (suite et fin)

À quatre mois de la fin de cette année 2014 marquée par la montée des antagonismes de tous genres, l'Afrique centrale et celle des Grands Lacs se trouvent réellement à la croisée des chemins. 2015, une année charnière, on a envie de dépeindre ce futur proche.

Congo : A l'instar de son voisin le plus immédiat lorsque l'on considère la proximité entre Brazzaville et Kinshasa, les capitales politiques des deux pays, le Congo attend lui aussi avec quelques appréhensions l'échéance présidentielle de 2016. En particulier du fait de la polémique en cours entre les tenants et les opposants à la révision ou au changement de la constitution en vigueur.

Mais quoi que passionné, le débat ici a quelque peu évolué, car même si le parti au pouvoir, le PCT, ne s'est pas encore prononcé officiellement sur le sujet, plusieurs de ses responsables se sont exprimés en diverses occasions, à titre individuel ou associatif, disent-ils, pour inciter à l'organisation d'un référendum. Celui-ci devrait intervenir certainement l'année prochaine. Les partis politiques du centre veulent s'interposer entre la majorité et l'opposition pour offrir un cadre de concertation apaisée sur la question. Les observateurs pensent que les prochaines élections locales, fixées au 28 septembre prochain, seront un test à plus d'un titre.

Les défis de ce rendez-vous auront pour noms, la mobilisation des électeurs afin d'assurer un taux de participation honorable à ces scrutins, mais aussi le consensus nécessaire de la part des partis politiques qui partagent les engagements pris lors des différentes concertations durant lesquels les dirigeants proclament leur volonté d'aller aux urnes dans la tranquillité et la transparence. Il convient aussi de noter qu'en 2015, le Congo abritera les 11^e Jeux Africains. Un rendez-vous sportif de la jeunesse africaine qui ne devra souffrir de désagréments qu'induirait une atmosphère politique délétère.

Sao Tomé-et-Principe : le petit archipel de l'océan pacifique, officiellement appelé

République démocratique de Sao Tomé et Príncipe, a élu son président, Manuel Pinto da Costa, au suffrage universel, le 7 août 2011, pour un mandat de cinq ans. C'est bien en 2016 aussi que ce dernier sollicitera à nouveaux les voix de ses compatriotes dans l'espoir de rempiler. De manière générale, ce pays a su préserver un climat électoral équilibré depuis l'ouverture démocratique favorisée par la conférence nationale de 1989. A 212 679 habitants, pour une superficie totale de 1 001 km², le Sao Tome est presque une même famille et devrait éviter de se déchirer.

Tchad : l'élection présidentielle tchadienne de 2016 sera précédée des locales et des législatives en 2015. Pays stable depuis l'arrivée au pouvoir du président Idriss Déby Itno en 1990 (contrairement aux alternances violentes qui émaillent son histoire), le Tchad n'est pas moins soumis à des luttes politiques d'envergure entre le pouvoir et l'opposition.

Désormais producteur d'or noir, le Tchad s'est donné les ambitions de développement tout en renforçant ses forces armées. Sa campagne malienne contre les islamistes aux côtés des forces françaises lui a valu le bon regard de l'ancienne puissance colonisatrice. Mais au moment où certains de ses voisins se tourmentent sur la question, ce pays semble avoir très tôt soldé le contentieux constitutionnel en ayant abandonné la clause de la limitation des mandats. « *Le président de la République est élu pour un mandat de cinq (5) ans au suffrage universel direct. Il est rééligible* », stipule 61 de la constitution tchadienne en vigueur (2005). Si ce n'est pas une fin en soi, cela accorde tout de même à ce pays un moment de répit dans le temps présent. Ceci n'a rien à voir, en revanche, avec la présidentielle prochaine, à la quelle le

président Déby se positionnera sans doute. Son opposition ira-t-elle cette fois en rangs serrés ? Souvent divisée elle lui a souvent porté chance. Il restera tout de même au Tchad d'améliorer ses relations avec son voisin centrafricain lorsque ce dernier aura franchi sa propre transition en 2015. Sans dire que son retrait unilatéral de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique, en 2013, avait semblé secouer la maison Cémac.

Burundi : La période de la future élection présidentielle au Burundi est comprise entre le 26 juin et le 27 juillet 2015. Depuis deux ans se déroule dans ce pays un débat capital sur la possibilité ou non pour le président sortant, Pierre Nkurunziza, de se présenter à ces consultations. Ici comme dans les autres pays d'Afrique centrale ou des Grands lacs, la pomme de discorde est constituée par le fait que le président en fonction a accompli ses deux mandats constitutionnels et ne devrait plus concourir.

Les partisans du chef de l'Etat l'y incitent et lui-même se dit prêt à répondre à l'appel de ces derniers si sa formation politique, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD), le lui demande. Une perspective électorale à controverses autour de laquelle, le Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB) pourrait, peut-être, jouer un rôle de conciliation en appui des institutions du pays commises à la gestion des questions électorales et constitutionnelles. Du 11 au 13 mars 2013, la succursale de l'Onu à Bujumbura avait réuni les politiques burundais dans la perspective de mieux aborder les élections générales de l'année prochaine. Si l'Onu intervient, c'est qu'il y a des choses à régler, pourrait-on dire.

Rwanda : Il faut attendre tout de même trois ans, avant de savoir si le président rwandais, Paul Kagame, briguera ou non un mandat supplémentaire à l'issue des deux premiers septennats (2003-2010

et 2010-2017). Pays hanté par le génocide de 1994, le Rwanda, en dépit des problèmes de politique intérieure suscités par les relations conflictuelles entre le pouvoir et l'opposition, est un modèle de succès sur la voie du développement. Les experts lui accordent un satisfécit en matière de gouvernance économique au point de le citer en exemple. Rempilera ou rempilera pas, le chef de l'Etat ne l'a pas déclaré, qui répond, chaque fois que la question lui est posée que « *les Rwandais seuls décideront ce qu'ils voudront le moment venu* ». Une chose est sûre, Kigali à ces derniers temps des rapports en dents de scie avec plusieurs de ses anciens amis. L'Afrique du Sud, notamment, avec la succession des agressions signalées contre les opposants rwandais en exil dans ce pays ; les Etats-Unis qui s'en sont déclarés préoccupés ; la France, avec qui le Rwanda n'a pas soldé le contentieux né du génocide eu égard à la présence des forces françaises de l'opération Turquoise sur le terrain durant les événements. Quand à la République démocratique du Congo, le conflit à l'Est de ce pays envenime depuis des années les relations avec le Rwanda.

Ouganda : Devrait-on, peut-être, dans le cas des deux régions, parler de la « petite exception » ougandaise ? Pendant 15 ans, en effet, entre 1986, année de la prise du pouvoir par le président Yoweri Museveni et 2001, l'Ouganda expérimente une « démocratie sans parti ». A force de pression, la société civile ougandaise obtient, en 2005, l'instauration d'un système multipartite. Yoweri Museveni, lui, est élu en 2006, puis en 2011.

Alors qu'il fut moins critiqué pour avoir verrouillé la compétition politique dans son pays, le tombeur de Tito Okello en prend pour ses galons ces derniers temps à cause de la promulgation par Kampala d'une loi réprimant l'homosexualité. Les critiques les plus virulentes viennent principalement de l'Occident. Pays d'encre de

la rébellion de Joseph Kony, l'armée de résistance du seigneur (LRA), l'Ouganda n'en est devenu aujourd'hui qu'un territoire moyennement affecté.

La LRA sévit désormais à la ronde, dans un espace comprenant la Centrafrique, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud. Si l'Ouganda n'est pas une puissance militaire régionale, il participe fortement, comme le Burundi et le Rwanda aux missions internationales de maintien de la paix, notamment en Somalie. Par le passé, il a assuré un appui logistique aux Forces patriotiques rwandaises dans leur conquête du pouvoir à Kigali ; a contribué à la prise du pouvoir par Laurent Désiré Kabila à Kinshasa. Yoweri Museveni devrait-il, sans doute, remettre son mandat en jeu en 2016.

Résumons ce qui est écrit ci-dessus : avec un peu plus de 173 millions d'habitants, les deux régions forment une vaste région aux richesses variées. Il n'existe aucune entité commune d'intégration liant les douze pays qui la composent. Celles qui sont en place, géographiquement parlant, fonctionnent comme elles peuvent avec des fortunes diverses. Sur ce plan, d'ailleurs, ces ensembles économiques doivent s'entrechoquer entre-elles. Le cas notamment de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, ou encore la Conférence des pays des Grands lacs qui s'étend outre la Rd-Congo, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, au Kenya, à la Tanzanie, à la Zambie, au Mozambique et au Malawi. Comment assurer le développement des deux régions précitées, et permettre au pays et aux peuples qui y vivent de profiter des potentialités qu'elles regorgent. Sans doute en étudiant des mécanismes politiques et d'intégration qui en préservent la stabilité. Les politiques, tout comme les experts ont du pain sur la planche.

Gankama N'Siah

OFIS
TRAINING
Center

Tél: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner
en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!



ÉBOLA

L'espoir viendra aussi d'Italie

Les spécialistes italiens appellent à briser la chaîne des transmissions. Ils annoncent la mise au point près de Rome d'un vaccin appelé «Chad3Ebola-Zaire.»

Les propos du célèbre virologue italien, le Pr Giorgio Palù, respirent l'optimisme raisonné. L'épidémie actuelle d'Ébola suscite peur et psychose, mais cela est dû au fait que contrairement au passé, la nouvelle poussée touche cinq pays en Afrique de l'Ouest. La Guinée, la Sierra-Léone, le Libéria, le Nigéria et maintenant le Sénégal sont désormais des pays à Ébola au même titre que la République démocratique du Congo (ex-Zaire) où le virus avait été localisé et baptisé dans les années 1970. Mais Ébola ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.

L'inquiétude actuelle se nourrit de la crainte que l'expansion de l'épidémie ne soit inarrêtable vu le nombre élevé de morts qu'elle a déjà causé depuis le début de cette année : près de 2000 morts en tout. Le Pr Palù estime que ce nombre élevé de morts vient effectivement du total des pays touchés à ce jour, et aussi du fait que contrairement à la République démocratique du Congo, la maladie en Afrique de l'Ouest a fait son irruption dans les capitales et les grandes agglomérations. Conakry (Guinée), Monrovia (Sierra-Léone), Freetown (Liberia), Lagos puis

Port-Harcourt au Nigéria, et maintenant Dakar, au Sénégal sont les points de survenue du virus.

Cette caractérisation a joué dans la diffusion de la maladie, surtout parce que tous ces cinq pays n'ont jamais été confrontés à une épidémie du genre. Malades et personnel médical n'étaient donc pas préparés à y faire face par les moyens d'hygiène et de prophylaxie qui en République démocratique du Congo ont permis à sept flambées officielles recensées de ne pas s'étendre. « Il est donc possible de bloquer l'expansion de l'épidémie actuelle en Afrique », estime le Pr Palù. « Mais il faut faire vite et coopérer pour interrompre rapidement la chaîne des contaminations par la prévention et des normes hygiéniques adéquates », ajoute-t-il.

Pour le virologue italien, il y a, en quelque sorte, du bien à tirer du grand mal actuel. Le fait que l'épidémie se soit étendue à plusieurs pays a donné un coup d'aiguillon à la recherche et poussé les laboratoires à ne plus garder sous le coude des découvertes qu'ils y détenaient en se demandant s'il était éco-

nomiquement rentable de les affiner pour aussi peu de malades.

« La pression exercée par les médias et par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a été payante dans ce sens. Des vaccins ont déjà été trouvés et ils fonctionnent sur les singes. Il existe aussi d'autres molécules qui ont donné des résultats encourageants. Nous-mêmes, à l'Université de Padoue et en collaboration avec l'Institut Karoliska de Stockholm (Suède), nous avons testé un médicament qui a donné de bons résultats », indique le scientifique.

Les annonces rassurantes se multiplient dans le monde. En Italie même, une filiale du grand groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline a annoncé samedi avoir mis au point un vaccin qui devrait entrer dans la phase ultime des tests dans les tout-prochains jours. Dénommé Chad3Ebola-Zaire, ce vaccin sera produit dans la petite localité de Pomezia, à une trentaine de kilomètres au sud de Rome. Pendant cinq ans, une équipe de chercheurs a travaillé sur cette découverte avec des résultats jugés concluants. Il ne reste plus qu'à conclure les phases ultimes pour envisager sa rassurante inoculation à l'homme.

Lucien Mpama

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les parlementaires Africains débattent de la question en Côte d'Ivoire

Les travaux de restitution de l'atelier d'orientation de la section ivoirienne du réseau des parlementaires consacré à la lutte contre la corruption se sont déroulés, le 30 août, à Brazzaville en présence de plusieurs responsables de la société civile, ainsi que de l'ancien ministre en charge de la Corruption, le député Simon Foutou.

Organisé à Grand-Bassam, une localité située à 45 km de la capitale d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), du 13 au 15 juin dernier en partenariat avec le Pnud, cet atelier a permis à la délégation congolaise conduite par le député José Cyr Ébina de participer ardemment aux débats. Objectif : s'inspirer du modèle ivoirien en vue de la mise en place officielle de la section du Réseau des parlementaires africains pour la lutte contre la corruption (APNAC)-Congo.

Créé à Kampala (Ouganda) en 1999, l'APNAC est le premier réseau africain des parlementaires du genre entré dans sa phase opérationnelle la même année. Cet organisme a pour mission de rechercher la crédibilité et la visibilité du réseau, le renforcement des capacités des membres, le financement des initiatives et le partenariat avec les organismes similaires. L'atelier a connu la participation de vingt-neuf délégués dont vingt-six députés ivoiriens, un député du Congo Brazzaville (le député José Cyr Ebina), le chargé des programmes du secrétariat exécutif de l'APNAC-Afrique et le coordonnateur des programmes au Pnud Côte d'Ivoire.

En marge de cet atelier, l'honorable a échangé avec M. Latte N.L. Ahouanzi, secrétaire général de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et Kramo Kouassi, député de Bocanda. Avec ce dernier, ils ont échangé sur le rôle du député dans la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance et les antivaleurs. Cette rencontre a été clôturée par un jeu de questions-réponses au cours duquel, les participants ont formulé une série de recommandations, entre autres, l'intégration des parlementaires congolais dans ce processus.

Guillaume Ondzé





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com












CONGO-HCR

Des agents de la force publique sensibilisés à la protection des réfugiés

La formation organisée, le 28 août, à Brazzaville vise à familiariser les agents de la force publique avec la notion de protection internationale afin de prévenir les violations des droits des réfugiés et demandeurs d'asile accueillis en République du Congo

À l'initiative de la représentation nationale du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) en partenariat avec le Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR) et le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, des agents de la force publique viennent d'être formés. Cette formation a été axée sur plusieurs modules, notamment la protection internationale et le mandat du HCR; l'asile en République du Congo; les droits et obligations des réfugiés tels que garantis par les conventions internationales. Spécifiquement, cet atelier d'un jour visait à sensibiliser les forces de l'ordre sur les effets de la clause de cessation du statut de réfugié et sur les solutions durables envisagées. C'était aussi l'occasion de familiariser les agents de sécurité évoluant à la Direction générale de la surveillance du territoire et à la Direction générale de la police avec les documents d'identité délivrés aux réfu-

giés et demandeurs d'asile par les organes gouvernementaux, notamment l'attestation provisoire de séjour, la carte de réfugié, le titre de voyage et bien d'autres.

Selon le conseiller à la sécurité du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le colonel François Ndé, les thèmes développés au cours de cet atelier sont indéniables pour une mise à niveau des connaissances des participants et resteront utiles à leur cursus professionnel.

La représentante par intérim de l'UNHCR au Congo, Georgette Marie Jose Santos-Kpakpo, a, de son côté, rappelé que le Congo accueillait depuis plusieurs décennies, sur son territoire, des réfugiés venus de divers horizons dont les Angolais, les Congolais de la RDC, les Rwandais, les Tchadiens et les Centrafricains. « *Aujourd'hui encore réfugiés et demandeurs d'asile, originaires des pays voisins qui fuient la guerre, les conflits internes, la violence et la persécution pour des rai-*



Les participants à la formation/credit photo Adiac

sons d'ordre sociopolitique, partial, ethnique, religieux vivent sur le territoire congolais. Actuellement, le pays fait face à un afflux de réfugiés centrafricains qui fuient leur pays à cause de la violence qui y règne depuis mars 2013 », a-t-elle indiqué. Georgette Marie Jose Santos-Kpakpo a, par ailleurs, souligné que le Congo était signataire de quelques textes internationaux concer-

nant les droits et la protection des réfugiés. Il s'agit notamment de la Convention des Nations unies de 1951 relative au statut de réfugié et de son protocole additionnel de 1967 et de la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine de 1969. Celle-ci régit les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. « *À travers ses services publics, le Congo est le premier responsable de*

la protection des réfugiés qu'il accueille sur son territoire. Le HCR soutient le gouvernement congolais dans cette noble mission à travers un appui au CNAR qui est l'organe gouvernemental chargé de veiller à la protection des réfugiés et demandeurs d'asile », a conclu celle qui a représenté l'agence onusienne à cette cérémonie.

Parfait Wilfried Douniama

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

VATICAN

Le pape dénonce les violences contre les migrants

Torturer, vendre, violer ou assassiner des personnes en fuite à la recherche d'un abri sont des crimes contre l'humanité : une offense à Dieu, dit le Saint-Siège.

C'est un regard englobant que le pape et le Saint-Siège portent désormais sur le monde des réfugiés aujourd'hui. Des centaines de milliers de personnes sont sur les routes, les montagnes se terrent et se saisissent de la première occasion pour fuir et aller chercher refuge loin de leurs lieux de naissance et de vie. Sur leur chemin, c'est souvent la mort qui les attend sous la forme d'une intolérance ethnique ou religieuse, d'une corruption à surmonter ou d'exigences qui souillent totalement la personne humaine et ravalent sa dignité à moins que rien.

Le pape François a téléphoné la semaine dernière à un camp de réfugiés irakiens pour leur dire de tenir bon ; qu'il prie jour et nuit pour eux, demandant à Dieu et aux hommes d'apporter l'aide qu'il faut pour que soit mis fin leur épreuve de persécution. L'information, le Saint-Siège ne l'a révélée que vendredi dernier, tout comme les dessous de cette démarche, certes pas nouvelle pour le Souverain pontife. En fait, le pape réagissait à une « lettre de larmes transmise par des voies peu orthodoxes » au Vatican et dans laquelle un prêtre catholique irakien, père Behnam Benoka de Bartella près de Mossoul, décrivait une situa-

tion d'enfer pour sa petite communauté et appelait à l'aide.

Le Vatican se montre plus sensible que jamais au drame de l'immigration. Peut-être parce qu'il est lui-même le produit de l'immigration italienne en Argentine, le Souverain pontife actuel multiplie les gestes et les prises de parole pour que l'humanité ne cesse pas d'exister devant ceux qui sont contraints au déracinement. Il y a un an, il était parti jeter un bouquet de fleurs en mer, à Lampedusa (sud de l'Italie) pour y « pleurer les morts ensevelis dans l'anonymat de la mer ».

Il s'agit de ces centaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui chaque année perdent la vie en tentant de traverser la Mer Méditerranée pour gagner l'Europe à bord d'embarcations très dangereuses. Vendredi encore, les garde-côtes tunisiens ont repêché quinze cadavres sur le littoral, à Ben Guerdane. Il s'agit d'une partie de migrants qui ont chaviré au large des côtes libyennes la semaine dernière. Ils se rendaient probablement en Italie. C'est à ce genre de drames que le Vatican continue de sensibiliser l'opinion mondiale. Samedi, le cardinal Antonio Maria Vegliò, en charge des questions d'immigrations auprès du pape,

a adressé une émouvante lettre aux autorités du Mexique, pays qui connaît un drame comparable à celui de la Méditerranée, et où beaucoup de Sud-Américains trouvent la mort en tentant de franchir la frontière avec les États-Unis.

Le cardinal Vegliò y encourageait les chrétiens et la communauté internationale dans son ensemble à prêter plus d'attention « aux situations, souvent tragiques, des migrants dans le monde ». Au nom du Saint-Siège, le cardinal Vegliò a relayé une nouvelle fois l'appel du pape François à « ne pas se résigner à la mondialisation de l'indifférence ». Le haut prélat interpelle les consciences, car ceux qui meurent dans l'indifférence sont les propres frères en humanité au sein de la famille des humains.

« Comment ne pas se souvenir des 20000 migrants morts alors qu'ils cherchaient à traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe ? De tous ceux qui fuient des pays d'Afrique ou d'Asie pour frapper à la porte de l'Australie ? Comment fermer les yeux sur les faits de violences et de tragédies qui frappent les minorités au Moyen-Orient, où les chrétiens en fuite sont crucifiés ou décapités ; où leurs têtes sont brandies comme des trophées ? », interroge le cardinal.

Lucien Mpama

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 010/2014

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Spécialiste en Budget et Finances
Grade du Poste : FSN-10 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: mardi 02 septembre 2014; DATE DE CLOTURE: mardi 16 septembre 2014
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme Universitaire (licence ou équivalent) en administration ou gestion financière ; un très bon niveau de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département des finances. Principalement en charge du budget et des finances, l'intéressé (ée) aura entre autres tâches: de formuler et de développer les éléments de budget d'une année fiscale à une autre, de rédiger les rapports financiers et de veiller à l'utilisation rationnelle des fonds alloués aux différentes sous-sections, selon des chapitres bien précis. L'intéressera supervisera également le travail de l'auditeur des pièces comptables ainsi que celui du comptable. L'intéressé (ée) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Les candidatures féminines ainsi que celles des personnes vivant avec handicap sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE

Parfait Massini, Attaché de presse au ministère chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, les familles Bakale, Bazinga et les enfants Louya informent les parents d'Impfondo, Pointe-Noire et Paris, amis et connaissances de l'ex Hydro Congo du décès de leur père et frère Roger Ludovic Louya, agent retraité d'Hydro



Congo, survenu le 27 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis 903 rue Lampakou Plateau des 15 ans.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

02 septembre 2013 - 02 septembre 2014, il ya un an, qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre très cher papa Omoh Gabriel.

Pour ce triste anniversaire, son fils Omiéré Rigobert, conseiller au cabinet de madame la ministre du Commerce et des Approvisionnements, les épouses et tous les autres enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que l'Éternel dans sa miséricorde protège et garde son âme.

Papa, tu restes dans le cœur de chacun de nous !



03 septembre 2013 - 03 septembre 2014, voici un an que le Seigneur a rappelé à lui notre père, oncle et grand-père, l'honorable Matouridi Louis de Gonzague, député du MCDDI de la 2e circonscription de Mbanza-Ndounga.

La veuve Matouridi née Diamouangana Delphine, le capitaine Adelin Bertrand Matouridi, officier de la Gendarmerie nationale, les enfants Matouridi et la famille Nsembo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite le mercredi 3 septembre à 06h00 en les paroisses Saint-Kizito à Makélékélé et Saint-Esprit de Mougali.

Papa, nous ne t'oublierons jamais.



CAN JUNIORS 2015

Le Congo qualifié pour la phase finale

Les Diables rouges des moins de 20 ans ont su d'abord courber l'échine (1-2), le 31 août, face à l'Égypte tenant du titre en match retour du dernier tour des éliminatoires de la compétition, avant d'assurer leur qualification pour la phase finale grâce au but inscrit sur le terrain de l'adversaire, l'œuvre d' Arci Biassadila.

Lors de la manche aller disputée le 17 août à Pointe-Noire, les Congolais l'avaient emporté sur un score de 2-0 grâce à un doublé de Kader Bidimbou inscrit en seconde période. En Égypte pour la manche retour, ils ont fait preuve de beaucoup de courage pour ramener au pays une qualification qui n'était pas acquise d'avance. Dès le premier quart d'heure de jeu, le gardien congolais Pavhel Nzila est mis à contribution. Il rassure la troupe en enrayant un penalty. Il sera découragé par le deuxième à l'approche de la demi-heure qui permettra aux juniors égyptiens de refaire une partie du retard. Menés au score, les Diables rouges prenaient un départ de rêve à la reprise. Ils rétablissent l'équilibre à la 49e minute par l'entremise d'Arci Biassadila. Un but qui compliqua d'ailleurs l'équation aux Égyptiens, lesquels Égyptiens étaient obligés d'inscrire trois autres buts pour priver les visiteurs d'une qualification qui leur tendait déjà les bras. À force de lutter, les Pharaons

reprennent l'avantage dans le dernier quart d'heure. Et leur compteur est resté bloqué à 2-1 jusqu'au terme de la rencontre. Trois buts partout pour l'ensemble des rencontres. Mais le but des Congolais inscrit à Alexandrie a pesé sur la balance.

Cette qualification obtenue de haute lutte mérite d'être saluée. Elle fait oublier à toute la communauté sportive nationale les échecs des années qui ont suivi le sacre, notamment en 2007, 2009, 2011 et 2013. Le Congo, rappelons-le, était vainqueur de la 15e édition en 2007 à Brazzaville. Depuis lors, la génération de Delvin Ndinga, Fabrice Ondama, Franchel Ibara, Hermann Lakolo, Olfaga Okielé, Saïde Nkouna était à la quête de successeurs. Obligés de passer par toutes les étapes à cause de leur mauvais classement, Pavhel Nzila, Kader Bidimbou, Moïse Nkounkou, Arci Biassadila, Christ Bakaki ont enfin trouvé la formule brisant une sorte de malédiction qui poursuivait les juniors congo-



lais. Ils éliminent au tour préliminaire le Niger à Pointe-Noire aux tirs au but après avoir réussi à refaire leur retard de but. Ils ont également attendu cette séance pour passer devant le Bénin avant de dompter les Pharaons. « Nous devons féliciter les juniors et tout l'encadrement technique et remercier toute la communauté sportive nationale pour le soutien ap-

porté à ces jeunes. Le premier pas étant fait à Pointe-Noire, il fallait consolider cet acquis en Égypte. Au vu de ce que nous avons comme informations, les jeunes juniors ont mouillé le maillot... ». La relance du football se fait et il y a lieu de reconnaître que nous sommes en train de vivre quelques frémissements positifs », a déclaré le ministre des Sports et de

l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat.

L'arrivée des Diables rouges juniors est prévue pour ce mardi à 13 heures à l'aéroport international de Maya-Maya où ils seront reçus avec les honneurs par le comité de soutien. Au programme, un carnaval suivi de leur présentation au stade Alphonse-Massamba-Débat.

James Golden Éloué

HANDBALL

La 45^e édition du championnat national senior lancée

La compétition qui a débuté, le 30 août, devrait boucler le 3 septembre sa phase éliminatoire et enchaîner avec les quarts de finale.

Au menu des rencontres de ce mardi : Caïman défie l'Asoc, Munisport reçoit l'Inter 2 et Patronage affronte l'Inter 1 au stade Alphonse-Mas-

samba-Débat. Au stade annexe, Étoile jouera contre l'AS Cheminots. Le programme des dames comptant pour la troisième journée mettra aux

prises l'Inter à l'Étoile puis Banco contre Asel au stade Alphonse-Massamba-Débat pendant que Patronage affrontera Abo-sport au stade annexe.

Lors de l'ouverture de la compétition Abo-Sport a dominé l'Interclub sur un score de 25-

19. À la mi-temps, Abo-sport menait au score 9-6. Du retour des citrons, Interclub est sérieusement ballottée, multipliant des maladresses devant la ligne arrière d'Abo-sport.

Quand la faiblesse de la défense d'Interclub se révélait au grand jour, les joueurs d'Abo-sport se montraient à leur avantage. Elles inscrivent plus de huit buts à chaque contre sans la moindre réplique des joueuses d'Inter. Dépassées par l'enjeu de la rencontre, ces dernières multiplient des fautes techniques couramment appelées « marcher » qui veut dire : faire plus de pas en tenant le ballon et manquent la plupart des sept mètres. C'est une preuve qu'Abo sport était plus forte qu'elle. Et le résultat au tableau d'affichage n'était que logique au vu de la forme affichée par Abo-sport. Le 31 août, la compétition s'est poursuivie. Chez les hommes, Inter1 a pris le dessus sur Inter 2 (39-28), Étoile a dominé Asoc (29-16), Patronage a eu raison de Munisport (24-23) au terme d'un match très serré puis Caïman a battu Cheminots (26-24). Chez les dames, Étoile l'a emporté

face à Patronage 34-31, Tié-tié et Banco ont fait jeu égal (30-30). Notons que la compétition regroupe huit équipes engagées dans deux poules de quatre chez les messieurs et sept équipes en poule unique chez les dames.

Poule A : Étoile, Cheminots, Caïman Asoc

Poule B : Patronage, Interclub 1, Munisport et Interclub 2

Poule unique des dames : Abosport, Asel, Patronage Pointe-Noire, Banco, Étoile, Tié-Tié et Inter

Notons que la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a placé ce 45e championnat national sous le signe des préparatifs des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015. « Pour la Fécohand, cette compétition constitue un véritable tremplin pour les préparatifs des Jeux africains de Brazzaville 2015. Elle contribue, à coup sûr, à la détection des meilleurs éléments susceptibles de faire partie de nos équipes nationales », a indiqué Jean Malanda, deuxième vice-président de la Fécohand.

James Golden Éloué



AFFAIRE MIKE MUKEBAYI

FFJ propose une voie de sortie au cardinal Laurent Monsengwo

Dans une lettre ouverte adressée au prélat catholique, l'ONG, qui exhorte à la libération du journaliste incarcéré, pense que les actions à mener, ayant comme pilier l'implication de l'archevêque de Kinshasa, visent la restauration de son « image d'homme de paix » entamée par la publication querrellée.

Dans ce document signé le 1er septembre par son directeur exécutif, l'association de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist (FFJ), a tenu à apporter officiellement à la connaissance du cardinal Laurent Monsengwo « le malaise né au sein de la famille communicationnelle nationale à la suite de l'expéditive incarcération, à la prison centrale de Makala, du directeur du bihebdomadaire RD Congo News, le journaliste Mukebayi Nkoso Mike ».

L'ONG, qui reconnaît que le contenu de l'article querrellé a bien écorné l'honneur du prélat dont le statut du pasteur aurait été malmené, en face d'une loi liberticide sur la liberté de la presse qui donne de larges compétences au juge pénal appelé à se fonder sur la plainte plutôt que sur les faits rapportés, y a proposé une voie de sortie pour restaurer l'image d'homme de



Une conférence de presse de FFJ sur l'affaire Mike Mukebayi/Photo Adiac

paix reconnue à l'Archevêque de Kinshasa.

FFJ a, de ce fait, étaler les trois possibilités qui s'offraient au cardinal face à cet article publié dans RD Congo News. Il s'agissait, selon cette ONG, d'adresser un droit de réponse au journal afin d'être publié selon la loi, afin de démentir des faits allégués. L'archevêque pouvait également saisir la profession, qui organise en son sein un tribunal des pairs, ou, comme ultime possibilité, ester en justice contre le journaliste. « Mais ici aussi, une jurisprudence voudrait qu'une affaire en

procédure disciplinaire devant la profession soit, au préalable, vidée avant d'envisager un éventuel recours à la justice », a prévenu FFJ, qui a noté la saisine de l'Observatoire des médias congolais, l'une des instances d'autorégulation de la profession, par le frère du cardinal, François Kaniki, pour cet article querrellé.

Pour cette ONG, ce dossier qu'elle suit de près aurait du trouver une solution dans une procédure disciplinaire au sein de la profession, et en cas de condamnation, le journaliste se soumettrait à la sanction qui serait plus

sévère que l'emprisonnement qui fait du journaliste un réel et véritable héros.

Le pardon, une force qui libère
FFJ regrette que le pardon du prélat accordé au journaliste n'ait pu entraîner le retrait de la plainte. Pour cette ONG, en effet, ce qui a tout l'air d'un désormais bras de fer engagé entre une composante des journalistes et les proches de l'archevêque de Kinshasa, ne sort nullement gagnant le premier des Catholiques à Kinshasa. « FFJ pense que votre pardon, pourtant sincère,

n'a rien apporté sur le fond, puisque sans effet positif sur l'actuelle situation du journaliste », a regretté Désiré-Israël Kazadi, dans cette lettre ouverte. Pour obtenir donc les effets de ce pardon dont, pour FFJ, le retrait de la plainte et l'élargissement du journaliste ou le respect de la procédure, cette ONG exhorte à une intervention personnelle du prélat catholique. « Sur ce point précis, FFJ est d'avis que votre influence personnelle pourrait, à elle seule, contraindre les plaignants – qui malheureusement ont malmené votre image plus qu'ils la préservent – à tirer toutes les conséquences. En modèle, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, non seulement qu'il pardonna à celui qui tenta à sa vie mais lui, en sus, rendu visite », a soutenu cette association.

L'ONG rappelle également que deux sit-in organisés par elle afin de remettre un mémo au cardinal ont été brutalement réprimés par les policiers alors que les autorités politico-administratives et policières ont officiellement et préalablement été informées de cette action. Pour FFJ, le tableau fort sombre de la brutalité policière à l'endroit de ces hommes et de ces femmes des médias est, à n'en point douter, placardé sur l'image reluisante, il y a peu, de l'archevêché. Ce qui aurait dû, selon Désiré-Israël Kazadi, être évité.

Lucien Dianzenza

CYCLE ÉLECTORAL 2014-2016

La Céni prête à publier un calendrier global

L'impératif de doter la Céni de tout l'arsenal juridique nécessaire pouvant lui permettre de mener à bien sa mission se précise.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) est en passe de publier un calendrier global des élections. Tout serait déjà fin prêt, à en croire une source proche de l'institution. Si tout se passe bien, il est fort probable que ce calendrier soit publié entre fin septembre et début octobre. L'abbé Apollinaire Malumalu qui, il y a peu, conditionnait la publication dudit calendrier par la dotation à son institution d'un outil de budgétisation pluriannuel paraît avoir reçu des garanties nécessaires de la part du gouvernement. La Céni aurait, en effet, soumis un budget global de l'ensemble du cycle électoral détaillé au gouvernement de qui elle attend incessamment les dotations y afférentes soient arrêtées et décaissées dans les meilleurs délais.

Le budget attendu du gouvernement sur la base de la loi financière qui sera votée dans les deux chambres législatives devrait donc intégrer les élections de 2016. D'où l'importance de la prochaine session parlementaire de septembre qui est éminemment budgétaire. Dès que ladite loi financière sera adoptée, et avec elle toutes les lois d'accompagnement au processus électoral, la machine de la Céni pourrait alors être mise en branle. C'est dire qu'il y a encore des options qui doivent

être levées par le Parlement par rapport à la feuille de route de la Céni, mais aussi par rapport aux quatre projets de lois que le gouvernement venait de soumettre récemment à la représentation nationale en rapport avec l'organisation du cycle électoral 2013-2016. Il y a donc lieu de doter la Céni de tout l'arsenal juridique nécessaire pouvant lui permettre de mener à bien sa mission.

Avec le volume de travail des députés et sénateurs obligés de vider leurs arrières électoraux tout en ayant un œil rivé sur les priorités qu'impose le processus électoral, d'aucuns craignent que les prévisions électorales ne soient respectées. Tout dépendra, en effet, de la priorité à accorder à la feuille de route de la Céni, à la loi électorale et à la loi financière 2015 qui méritent, pour ce faire, un traitement d'urgence. En cas de tergiversations, pense-t-on, il va sans dire que les opérations pré-électorales en cours connaîtront un léger glissement susceptible d'influer sur le calendrier électoral dans son ensemble.

À tout prendre, ce revirement de la Céni de publier enfin un calendrier global résulte de la pression exercée sur l'institution tant par la communauté internationale que par plusieurs partenaires intéressés au processus électoral en RDC.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Vive émotion après le décès du général Lucien Bahuma

Mort dans un hôpital sud-africain de Pretoria dans la nuit du 28 au 29 août, cet officier supérieur a été terrassé par un accident cardiovasculaire cérébral.

C'est avec stupéfaction que les habitants du Nord-Kivu ont accueilli la nouvelle de la mort de l'ancien commandant de la huitième région militaire, le général Bahuma Ambamba. Il y avait de quoi s'étonner lorsqu'on sait que rien, visiblement, n'augurait cette fin tragique étant entendu que l'intéressé semblait plutôt, à la veille de sa mort, être au mieux de sa forme. La mort l'a surpris en Ouganda alors qu'il participait, avec son homologue ougandais, à une rencontre dans le cadre des consultations périodiques mixtes pour l'évaluation de la situation sécuritaire à la frontière commune. Des sources militaires renseignent que cet officier de haut rang était victime d'un accident cardiovasculaire cérébral qui l'a terrassé au point de l'emporter. Tous les efforts consentis à l'hôpital sud-africain de Pretoria où il a été évacué d'urgence en vue de le sauver se sont avérés vains. Le général Bauma a finalement rendu l'âme au grand désarroi de sa famille et de ses proches qui espéraient un retournement positif de la situation.

Cette mort brusque a, comme il fallait s'y attendre, jeté toute la province du Nord-Kivu dans l'émoi. D'autant plus que cet officier supérieur était de toutes les opérations militaires initiées dans la province en vue de sa pacification. La mort vient de l'emporter alors qu'il menait héroïquement une croisade militaire plus au nord, précisément à Beni, contre les rebelles ougandais de l'ADF/Nalu à travers l'opération « Sokola ». À Goma, les épouses des



Le général Bauma Ambamba

militaires ont battu le pavé en signe de deuil en faisant un mouvement vers la résidence du général défunt sur fond des chants et slogans en l'honneur du disparu. Les étudiants de l'Université de Goma ont, à leur tour, organisé, le 1^{er} septembre, une marche de protestation dans les rues de la ville volcanique pour exiger l'ouverture d'une enquête minutieuse sur la mort du général-major. Un peu partout dans la province, le général Bahuma est présenté comme un héros qui tire sa révérence alors que le pays avait encore besoin de ses services. Conscient des dérapages que peuvent éventuellement provoquer ces actions de rue, le gouverneur Julien Paluku a lancé un appel à l'apaisement invitant ses administrés à plus de vigilance pour éviter toute incursion des ennemis du peuple plutôt enclins à la désinformation. Il a

exhorté la population à barrer la route « aux ennemis de la paix pour honorer la mémoire de ce digne fils dans la dignité et dans la paix qu'il a tant recherchées ».

Natif de l'Ituri, district de la Province Orientale, le général Bahuma avait pris les rennes de l'état-major militaire du Nord-Kivu en 2012. Il a joué un rôle important dans le succès des Fardc contre les rebelles et miliciens au Nord-Kivu. Il a coordonné l'opération « Pomme verte » qui a défait en 2013 le mouvement politico-militaire du M23 placé sous le commandement du défunt colonel Mamadou Ndala. L'on espère que sa mort brusque ne va pas influencer négativement sur la suite de l'opération de désarmement menée actuellement contre les rebelles ougandais de l'ADF/Nalu.

A.D.

RIPOSTE CONTRE ÉBOLA

Le gouvernement envoie un deuxième lot de matériels à Boende

La lutte contre la maladie à virus Ébola est une urgence pour le gouvernement congolais qui tient à éradiquer le plus vite que possible cette maladie déclarée dans le secteur de Djera dans le territoire de Boende à l'Équateur.

Après l'envoi de la première équipe d'experts congolais conduite par le directeur chargé de la lutte contre la maladie au ministère de la Santé publique, le Dr Benoît Kebela, laquelle équipe a quitté Kinshasa pour Boende le 27 août avec le premier lot de matériels, le gouvernement vient d'expédier le samedi et le dimanche derniers par des vols affrétés un deuxième lot de plus de vingt tonnes de matériels, d'engins roulants et de produits vivriers dans la zones de santé de Boende. L'objectif est de renforcer la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Ébola qui a fait déjà trente et un décès à la date du 29 août.

Pour la journée de samedi, dix tonnes de matériels et d'engins roulants ont été expédiés, explique le conseiller du ministre de la Santé publique chargé de la gestion des structures médicales, le Dr Félix Momat, à l'aéroport de Nd-

jili. Il s'agit, entre autres, d'un pick-up, de plusieurs motos et vélos. Grâce à ces matériels roulants, les prestataires seront en mesure de faire le ratissage pour chercher des cas éventuels de cette maladie dans les endroits reculés.

La sensibilisation de la population est un élément-clé pour couper la chaîne de transmission de cette maladie et le gouvernement a pensé à doter des relais communautaires et d'autres personnes commises à cette tâche des matériels de communication. Pour ce faire, plus de 5000 mégaphones ont été aussi expédiés. « *Les sensibilisateurs vont utiliser ces mégaphones pour amener la population à observer des mesures d'hygiène et à orienter vers un centre de santé tout cas suspect* », explique le Dr Momat qui souligne en outre qu'un lot très important de désinfectants et de matériels de désinsectisation a été expédié samedi à Boende. Dans la journée de dimanche, le gouvernement a encore affrété un autre vol qui est parti pour Boende avec plus de dix tonnes de produits pharmaceutiques et de produits vivriers.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Un programme d'aide urgente s'impose à Djera

Depuis la déclaration du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, sur l'épidémie de la maladie à virus Ébola dans le secteur de Djera dans le territoire de Boende, district de la Tshuapa, dans la province de l'Équateur, le gouvernement a pris un train de mesures pour empêcher que cette épidémie ne se propage. Il s'agit notamment de la mise en quarantaine du secteur de Djera et de l'interdiction des activités de chasse sur toute l'étendue du district de la Tshuapa.

Pour les députés de la province de l'Équateur qui s'étaient entretenus avec le ministre de la Santé publique le week-end dernier dans la salle de banquet au Palais du peuple, siège du Parlement, sur la survenue de l'épidémie de la maladie à virus Ébola à Djera, il est temps que le gouvernement pense à mettre en œuvre un programme humanitaire pour les populations de Djera. « *Les populations de Djera vivent essentiellement de la chasse, comme il leur est interdit de pratiquer cette activité, le gouvernement devra donc élaborer un programme d'aide alimentaire tout en favorisant les aliments locaux* », propose un élu de l'Équateur. Et un autre d'ajouter : « *Il faut d'urgence amener des vivres à Djera* ». Pour le ministre de la Santé publique, cette décision est bonne mais il faut aussi évaluer les conséquences qui en découleraient. « *Cela peut être un facteur de propagation de la maladie dans d'autres*

secteurs parce que lorsque les populations environnantes apprendront qu'à Djera on distribue des vivres, elles vont affluer et disséminer la maladie. Ce qui va encore compliquer la situation », a-t-il dit.

En effet, les députés de la province de l'Équateur et des présidents de groupes parlementaires qui ont pris part à cette séance de sensibilisation en présence du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, ont manifesté un grand intérêt sur ce qui se passe à Djera. Les questions posées prouvent à suffisance qu'ils veulent que cette maladie soit maîtrisée le plus vite que possible. De son côté, le Dr Félix Kabange Numbi leur a demandé de s'impliquer parce qu'Ébola ne tient pas compte d'un député de la majorité ou de l'opposition. « *Tous ensemble, nous devons travailler la main dans la main pour lutter contre cette maladie qui sévit pour la 7^e fois dans notre pays* », fait-il savoir tout en ajoutant : « *il faut que tout le monde sache qu'Ébola tue. Devant cette maladie, il faut la cohésion nationale. Je sollicite votre implication* ».

L'appel du ministre de la Santé publique a trouvé une oreille attentive de la part des représentants de peuple. Il y a même des députés qui sont prêts à tout braver, pour se rendre à Djera afin de sensibiliser en patois les populations. D'autres recommandations ont été formulées par les députés de l'Équateur telles que multiplier des centres de recherches, mettre en place des mécanismes de surveillance dans tous les coins où a sévi l'épidémie à virus Ébola.

A.Nz.

JUSTICE

Le gouvernement appelé à affecter un budget au bureau des consultations gratuites

Les bureaux des consultations gratuites (BCG) fonctionnent grâce au financement des partenaires dont l'Unicef et l'Union européenne à travers les projets PARJ (Projet d'appui à la réforme de la justice).

Le président du bureau des consultations gratuites du barreau de Kinshasa/Matete, Me Alain Nsele Ngomba, a lancé un appel au gouvernement pour qu'un budget conséquent soit affecté à ce service de l'État afin de permettre aux démunis d'être défendus, dans de bonnes conditions, par la justice congolaise. Ce message a été donné au cours d'un face-à-face avec les professionnels des médias, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE), au siège de l'ordre des avocats, dans la commune de Limete. « *Le BCG est le reflet d'un État de droit. Lorsque vous donnez accès à la justice à la population, déjà il y aura moins de réclamation* », a-t-il déclaré, tout en appelant l'État à prendre ses responsabilités. « *Dans le budget, il y a un fond prévu pour le BCG, mais cet argent ne nous parvient pas* », s'est-il inquiété.

Si un avocat, poursuit-il, reçoit des subventions de l'État, il défendra correctement les démunis pour la satisfaction de ceux-ci. À en croire le président, lorsqu'on parle de BCG, l'on voit d'office la désignation d'un avocat. « *Le bâtonnier commet d'office*

un avocat pour défendre une personne indigente qui n'a pas sollicité l'assistance d'un avocat. Ce dernier ne peut refuser son intervention sans juste motif », a déclaré Me Alain Nsele Ngomba.

En effet, les bureaux des consultations gratuites sont ouverts au public, notamment aux enfants et aux indigents sur présentation d'une attestation d'indigence délivrée par le ministère des Affaires sociales. Pour le barreau de Kinshasa/Gombe, le BCG est situé au numéro 87 de l'avenue Kasa-Vubu, à son croisement avec Birmanie, dans la commune de Ngiri-Ngiri. Et le BCG du barreau de Kinshasa/Matete est situé au numéro 25, Boulevard Lumumba, au quartier 1, dans la commune de Masina.

Depuis le début du projet PARJ au mois de février, le BCG du barreau de Kinshasa/Matete organise l'itinérance des avocats au quartier général du pavillon 10, dans la prison centrale de Makala. Au total, dix-sept permanences et soixante-onze consultations ont été organisées dans les tribunaux pour enfants de Kinkole et Matete. Il y a eu seize missions d'iti-

nérance pour quatre-vingt-douze consultations. Pour la coordonnatrice du BCG/Matete, Me Virginie Musuamba, vingt dossiers sont attribués aux avocats tous les mois qui défendent bien les dossiers qu'on leur a confiés.

Au BCG/Matete, des consultations juridiques ont été organisées aussi bien en permanence qu'à la prison centrale de Makala. Du mois de mai en juillet, environ cent trente-sept consultations ont été enregistrées à la permanence et deux cent trente-deux aussi bien à la prison centrale de Makala qu'à la prison de Ndolo. Pour bien défendre les personnes indigentes, les avocats ont été à plusieurs reprises formés notamment sur la protection des enfants et les violences sexuelles, sur l'équité ainsi que sur les conflits fonciers et successoraux. Par rapport aux enfants, plusieurs dossiers ont été défendus : l'abandon de famille, le viol, etc. Bref, le bilan est donc positif au regard du nombre de personnes ayant sollicité les BCG et les défenses organisées à cet effet.

Gypsie Oïssa Tambwe

FRANCOFOLIES DE KINSHASA

Ce n'est plus pour de sitôt

Prévu du 8 au 14 septembre, l'évènement le plus attendu de la rentrée dont plusieurs banderoles annonçaient l'imminence sur les grandes artères de la ville est renvoyé à février 2015.

L'annonce du report faite, le 30 août, en fin de matinée devant le parterre de journalistes réunis au restaurant de l'Hôtel Invest a eu pour effet de confirmer une rumeur qui gagnait du terrain depuis quelques jours déjà. Aux dires du promoteur des Francofolies de Kinshasa, la psychose générée par les médias occidentaux autour du début d'épidémie d'Ébola dans la province de l'Équateur a eu raison de l'organisation du festival. Cependant,

Jean Steffens s'est désolé de l'« amplification peu réfléchie » des faits de la part de ces derniers alors que la RDC « jouit d'une expertise unique en la matière ». Et le promoteur de Francofolies de décrier que « *les informations parfois peu nuancées diffusées dans les médias engendrent un amalgame certain* ». Ce, d'autant plus que « *la lecture de la situation n'est pas la même en Occident et en Europe en particulier* ».

Dès lors, force a été de constater une diminution d'enthousiasme de la part des médias et de certains artistes après le retour d'information. Plusieurs se sont montrés bien frileux à la perspective de rejoindre Kinshasa. C'est donc face à cette « *situation baignée d'incertitude et en l'absence de*

garanties artistiques » que Jean Steffens dit avoir opté pour « *une attitude responsable* ». Quitte ici à « *reporter de quelques mois* », car d'avis « *qu'il n'est pas question de faire un festival au rabais avec des noms qui disparaissent* ». Mais il est aussi vrai que jusque-là, la presse locale attendait d'être fixée sur la programmation définitive des Francofolies qui avait connu un certain nombre de réaménagements. S'il n'y avait pas eu report, elle devait lui être communiquée dans quarante-huit heures.

Du reste, le promoteur des Francofolies de Kinshasa a insisté sur le fait qu'il s'agit non d'un arrêt mais bien du report de l'évènement culturel qui s'annonçait d'envergure. Il a bien spécifié qu'il est question non « *pas d'une annulation, ni d'un abandon mais d'un report pour le mois de février* ».

Jean Steffens a, par ailleurs, rassuré l'opinion sur le soutien encore valable des sponsors privés, des partenaires institutionnels, des médias congolais et internationaux.

Pour se montrer encore plus confiant en l'avenir, il a mentionné l'opportunité ainsi offerte par cette période « *transitoire* » de « *renforcer la programmation* ». Ce, de sorte que, a-t-il dit : « *Les Francofolies reviendront plus fortes et vous donneront déjà rendez-vous en février 2015 pour faire vibrer Kinshasa au rythme de la musique* ». Ce qui devrait servir à définitivement rassurer les mélomanes.

Nioni Masela



Jean Steffens et Brain Tshibanda chargé de la coordination de la programmation, lors du point de presse du 30 août

PRIX ANZISHA

Une Congolaise dans la liste des finalistes

Douze jeunes entrepreneurs africains âgés de 15 à 22 ans ont été sélectionnés pour la phase finale de la distinction qui encourage l'esprit d'entreprise en Afrique.

Les finalistes défendront leurs projets à Johannesburg en Afrique du Sud du 18 au 25 septembre lors de la semaine Anzisha 2014. La jeune congolaise de 20 ans, Bénédicte Mundele, a créé « Surprise Tropical », une cantine qui propose des produits biologiques locaux afin de favoriser un style de vie

sain dans sa communauté. Elle fait partie des cinq filles retenues sur les douze candidats. Pour cette année, trois cent trente-neuf candidatures, en provenance de trente-deux pays africains, ont été enregistrées. Le Prix Anzisha, fruit d'un partenariat entre l'African Leadership Academy et The MasterCard Foundation, est ouvert aux jeunes entrepreneurs qui ont développé et mis en œuvre des entreprises innovantes ou des projets sociaux. Les projets retenus pour cette année concernent le tourisme, l'art et l'énergie. Les membres du jury

de ce prix sont issus du monde de l'entreprise.

Formation et mentorat

Les finalistes recevront une formation à l'African Leadership Academy à la faculté de leadership entrepreneurial. Ils bénéficieront d'un mentorat avec des leaders de l'industrie et collaboreront avec les agents de change à travers le continent. Ils se partageront également une enveloppe de 75000 dollars. « 2014 a été une année passionnante pour l'équipe de recherche du Prix Anzisha. Nous

avons négocié des partenariats avec des organisations locales-clés leur permettant de jouer un rôle primordial dans la sensibilisation des prix Anzisha dans leurs pays. Cela a conduit à accroître les demandes et à amener plus de femmes à postuler », a déclaré le directeur du programme du prix Anzisha, Chi Achebe.

Pour sa part, le directeur de l'apprentissage des jeunes à la Fondation MasterCard, Deepali Khanna, s'est réjoui de voir de nouveaux jeunes entrepreneurs talentueux novateurs rejoindre

la communauté du Prix Anzisha. « Ce prix panafricain d'un montant de 75 000 dollars a eu un énorme succès au cours des quatre dernières années et inspire d'autres jeunes entrepreneurs à travers l'Afrique à développer leurs propres entreprises ou des entreprises d'innovation sociale », a-t-il fait savoir. Pour rappel, Antoinette Furaha, une autre jeune congolaise, avait été finaliste du Prix Anzisha 2011. Elle a créé une structure de micro-crédit afin de venir en aide aux femmes réfugiées.

Patrick Kianimi

CAN 2015

Ibenge fait d'une pierre deux coups avec les Léopards et V.Club

Les Léopards de la RDC affrontent, le 6 septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi les Lions indomptables du Cameroun en première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). L'on rappelle que la RDC partage le groupe D, outre le Cameroun, avec la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone. Le sélectionneur des Léopards Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera ont déjà lancé la préparation du match de la première journée.

Après la longue liste de plus de cent joueurs convoqués, le staff technique national a réduit le nombre des joueurs retenus à trente-sept. Et pour son premier match de préparation disputé le 29 août au stade Tata Raphaël de Kinshasa, la sélection a fait un match à égalité de deux buts partout contre V.Club. Le coach Florent fait ainsi d'une pierre deux coups, car il prépare aussi bien l'équipe nationale que son club, l'AS V.Club, qui jouera, le 21 septembre à Kinshasa, contre CS Sfaxien

de Tunisie en demi-finale aller de la Ligue des champions. Les Léopards ont ouvert la marque à la 21e minute par le biais du milieu organisateur Luvumbu Nzinga (de V.Club) sur penalty consécutif à une faute sur Guy Lusadisu (un autre de V.Club) dans la surface de réparation. À la 49e minute, Glody Ngonda a égalisé pour V.Club sur un centre de Kazadi Kasengu. À la 61e minute, Yves Magola a exploité une erreur du capitaine de V.Club, Jérémie Basilia Makola, pour tromper le gardien de but Landu Makiese et redonner l'avantage aux Léopards (2-1). Et l'attaquant Pierre Botayi a arraché l'égalité pour V.Club avec le deuxième but des Dauphins Noirs à la 75e minute (2-2).

Notons que les joueurs évoluant à l'étranger retenus parmi les trente-sept arrivent à Kinshasa à partir du 1er septembre 2014. Certains d'entre eux ne pourront pas répondre à leur première convocation. C'est le cas du binationnel Britt Assombalonga, nouveau buteur de Nottingham Forest en D2 anglaise (quatre buts en quatre journées du championnat) qui a demandé à repousser sa venue en sélection. Soulignons aussi l'absence d'Yves Diba d'Al

Kharitiyath (Qatar) blessé à la cuisse dans un match de championnat. Ibenge a appelé l'attaquant Elias Kachunga de Paderborn en Bundesliga (D1 allemande) pour remplacer Assombalonga. Elias Kachunga compte déjà deux buts en ce début de saison, buteur en première journée contre Mayence (2-2) et contre Hambourg en deuxième journée lors de la victoire de son équipe en deuxième journée sur Hambourg (3-1).

Par ailleurs, des Binationaux Neeskens Kebano de Charleroi en Belgique et Cédric Mabwati d'Osasuna (Liga Espagnole) ont confirmé leur arrivée à Kinshasa. « Après plus de 5 ans en Équipe de France, une page se tourne... J'ai été sélectionné avec la République démocratique du Congo et accepté cette convocation, espérant honorer ma première sélection le plus tôt possible », a déclaré Kebano.

L'on attend ainsi la liste des vingt-trois Congolais. Du côté camerounais, le sélectionneur allemand Volker Finke a publié une liste de vingt-cinq sans Samuel Eto'o qui vient de déclarer sa retraite internationale. Il y a donc Dy Assembe (FC Nancy), Abogo, Pierre Sylvain (Tonnerre de Yaoundé),

Ondoua Joseph Fabrice (FC Barcelone), Djeugoue Cédric (Coton Sport de Garoua), Guihota, Jérôme (FC Valenciennes), Matip Joël (Schalke 04), Nkoulou Nicolas (Olympique Marseille), Bong Gaëtan (Olympiakos), Bagnack Frank (FC Barcelone), Oyongo Bitolo Ambroise (New York Red Bulls), Enow Eyong, Mbia Stéphane (Séville), Loe Raoul Cédric (C.A Osasuna), Salli Edgar (AS Monaco), Zock Guy Christian (Cosmo

de Bafia), Mandjeck Georges (Kayseri Erciyesspor), Kibong Mbamba Marc (Konyaspor), Choupo-Moting Eric (Schalke 04), Nguemo Landry, Moukandjo Benjamin (Reims), Aboubakar Vincent (FC Lorient), Dongou Jean Marie (FC Barcelone), Kweuke, Léonard (Caykur Rizespor), N'jie Clinton (Olympique Lyonnais) et Etoundi Franck (FC Zurich).

Martin Engimo

INSTITUT FRANÇAIS

La Halle de la Gombe fait sa rentrée cette semaine

Au grand bonheur des cinéphiles, un film est à l'affiche au début de la nouvelle saison culturelle qui démarre déjà mercredi avec «Le nom des gens».

La programmation du mois de septembre dont la Halle se réserve encore jusqu'ici de livrer tous les détails promet de ne pas être décevante avec au menu un inédit, à savoir le spectacle de catch prévu pour le 19 août.

Mais avant d'en arriver là, il y a pour commencer la soirée grand écran du août 3 réservée à la comédie française Le nom des gens. La première distinction, elle en compte cinq, attribuée à la réalisation de Michel Leclerc est le « Grand Prix du meilleur scénariste offert à Baya Kasmi et Michel Leclerc en 2008 ». Suivi en 2010 du « Prix du public au Festival du film romantique de Cabourg » et des « Valois de la mise en scène et valois du public au Festival du film francophone d'Angoulême ». Et en 2011 viennent s'ajouter aux précédentes consécutions les « César du meilleur scénario original » et « César de la meilleure actrice pour Sara Forestier », tous deux octroyés à sa 36^e cérémonie.

À noter que la première semaine de la rentrée s'achèvera avec la projection du film d'animation Moi, moche et méchant, le samedi 6 septembre. Le rendez-vous pris à partir de 16 heures marque le retour du programme jeunesse de la Halle de la Gombe. Quant au reste de la programmation dévoilée, elle annonce des activités une fois la semaine.

Organisées à intervalles régulières de six à sept jours, les rencontres à l'affiche à la Halle de la Gombe sont diversifiées. La mode sera au rendez-vous avec le défilé de mode du styliste Patrick Sivi prévu pour le 13 septembre. L'exposition de Colin Delfosse consacrée aux catcheurs servira de prélude au spectacle de catch susmentionné. Le vendredi 26, la Halle invite les Kinois à prendre part à une soirée musicale un peu spéciale autour du concert de Chœur la Grâce. Et c'est par un spectacle de marionnettes que le centre culturel français entend mettre à sa toute nouvelle programmation le 27 septembre. Première scène du genre que la compagnie des Intrigants se propose d'offrir aux plus jeunes.

Nioni Masela



Les Léopards en match de préparation contre V.Club (photo Leopardsfoot.com)

PROMOTION DE LA FEMME

Diop Félicité Méno Tchiloumbou à la tête de la direction

Madame Diop Félicité Méno Tchiloumbou a succédé à Anne-Marie Nkouka-Mampouya au poste de directrice départementale de la promotion et de l'intégration de la femme à Pointe-Noire. La passation de service a eu lieu la semaine dernière à la préfecture dudit département.

Madame Diop Félicité Méno Tchiloumbou a été choisie pour conduire les destinées de cette institution. Elle est appelée à briser les obstacles à l'égalité entre la femme et l'homme et surtout de promouvoir le rôle de la femme dans le développement économique et social.

Une tâche qui s'annonce difficile mais pas impossible, c'est en fait un rôle qui lui est presque familier. Car d'après les témoignages reçus, la nouvelle directrice départementale de la promotion de la femme serait combattante, efficace et habituée à lutter pour les bienfaits des personnes du 3e âge, les femmes tout en combattant les mauvais traitements qui leur sont infligés. Enseignante de carrière, et ancienne directrice de l'école primaire Jean Félix Tchicaya, sa bravoure lui a valu le poste de présidente de la Fondation Congo Assistance dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, poste qu'elle occupe en accumulation avec ses nouvelles fonctions. Pour ses proches, c'est une vraie partisane du développement que les femmes pourront avoir confiance.

Madame Diop Félicité Méno Tchiloumbou est consciente du rôle que jouent les femmes dans l'amélioration des conditions de vie dans les communautés. Elle sait également que l'égalité des sexes que les femmes ont tou-



Madame Diop Félicité Méno Tchiloumbou lors d'une activité avec les enfants de Pointe-Noire et du Kouilou, crédit photo»Adiac»

jours réclamé est un droit humain et fondamental, c'est également un facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

Voilà pourquoi, lors de sa prise de fonctions, elle a juré travailler et avoir une étroite collaboration avec toutes les femmes afin de les aider à mieux comprendre leurs droits et les encourager

à participer aux décisions prises dans la société.

Notons que la nouvelle directrice s'est dite prête à assumer avec abnégation toutes les missions qui lui sont assignées par la nouvelle fonction qu'elle occupe.

Prosper Mabonzo

KERSIVAC

Les jeunes éduqués et informés sur le Sida à Mpaka

Ouverte le 22 Août dernier, la 8e édition de la Kermesse sida vacances (kersivac) a pris fin le 31 Août au Collège Pierre Tchicaya de Boampire de Mpaka dans le 6e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire.



Les jeunes lors d'une scène de danse à la kersivac Crédit photo»Adiac»

Organisée depuis 2008 par le Secrétariat exécutif du Conseil national de lutte contre le Sida (SEP/CNLS), la kermesse Sida vacances s'assigne comme objectif principal de mettre à la disposition des jeunes des distractions saines permettant de les occuper pendant les vacances.

Ainsi, pendant plus d'une semaine, la Kersivac a été un cadre de divertissement, de promotion de talents, d'in-

formation et de développement de compétences, de gestion de risques du VIH/SIDA.

Pour ce faire, plusieurs stands ont été mis à la disposition du public (développement de compétences de gestion de risques liés au VIH, projections de films documentaires et de dessins animés, dessins, jeux et activités ludiques). Une bibliothèque a également été installée par le Cercle culturel pour

enfants afin de permettre aux enfants de s'adonner à la lecture après la visite des stands.

En fin d'après midi, un podium a été ouvert aux artistes de scène pour exprimer leur talent en chant, danse, poésie, comédie, etc., précédé d'un podium libre pour les jeunes danseurs récompensés à la fin de divers gadgets. Le service de dépistage opérationnel grâce au véhicule mobile de dépistage volontaire a accueilli les hommes et femmes venus s'enquérir de leur statut sérologique.

À la fin de la kermesse, les membres de la coordination de l'Unité départementale de lutte contre le Sida (UDLS), les animateurs et les superviseurs ont été récompensés de diplômes pour leur engagement sans faille dans la lutte contre le Sida.

En se félicitant, de résultats obtenus avec une fréquentation journalière de près de 2000 personnes, l'équipe de coordination a promis récidiver l'expérience la prochaine fois avec encore plus d'informations pour le public.

Hervé Brice Mampouya

SPORTS DE TRAVAIL

Soco et l'AS Police vainqueurs du tournoi de l'indépendance de Pointe-Noire

L'équipe de football de Soco et l'AS Police nzango ont remporté, le 31 août, au complexe sportif de Pointe-Noire, le tournoi de l'indépendance organisé par la ligue interdépartementale des sports de travail du Kouilou et Pointe-Noire dans le but de sélectionner les huit équipes qui participeront au championnat national des sports de travail prévu du 9 au 13 septembre dans la ville océane.

Lancé le 5 juin par le président de la ligue, Nacisse Miayoukou, le tournoi de l'indépendance qualificatif au championnat national des sports de travail s'est achevé, le 31 août, devant le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou Nzinga, et les responsables des équipes engagées. Au football, cinq équipes avaient pris le départ. Mais la meilleure s'est affirmée à l'issue du tournoi qui s'est discuté en formule de championnat. Dimanche en match de clôture, l'équipe de Soco a confirmé sa meilleure santé en conservant son trophée face à Bos-Congo son poursuivant qu'il a battu avec beaucoup d'égard (1-0) à la suite d'un match plein d'enjeu puisque le vainqueur avait deux points de plus que son dauphin.

La finale de nzango a été remportée par l'AS Police face à l'AS Douane (64 à 63). Dominées à la première période (41-27), les policières ont gardé leur sang froid à la deuxième partie où elles ont marqué plus de KO qui leur ont permis de renverser le match. Elles succèdent à l'AS Cheminot, championne de la dernière saison, qui s'est contentée de la troisième place après sa large victoire (73-43) face à l'équipe des femmes des Impôts.

À l'issue du tournoi, Nacisse Miayoukou a remis les trophées et les enveloppes non seulement aux trois meilleures équipes par discipline mais aussi aux équipes championnes et vicechampionnes de la dernière édition, lesquelles équipes attendaient impatiemment leurs récompenses, à savoir Soco et RAF pour le football et l'AS Cheminots et CADDMJ pour le nzango. Le gardien de Soco, Galeen Bikinidou, sacré meilleur joueur a reçu un soulier d'or. Le prix de la meilleure KO au nzango a été attribué à Chantal Obatemé de l'AS Police. Notons, par ailleurs, que l'Anaac et l'AS Impôt ont reçu les trophées de fair-play.

Huit équipes de Pointe-Noire qualifiées au championnat national

Clôturent le tournoi, le directeur départemental des Sports a félicité le président de la Ligue des sports

de travail et ses collaborateurs pour la réussite du tournoi et a demandé aux huit équipes qualifiées de se mettre au travail pour bien défendre le département lors du championnat national prévu du 9 au 13 à Pointe-Noire.

Au football, les équipes qualifiées sont : Soco, Bos-Congo, AS Police et AS Anac. Et les quatre équipes de nzango sont : AS Police, AS Douane, AS Cheminot et AS Impôt. Soulignons que les encadreurs techniques de ses équipes promettent de conserver les trophées de football à Pointe-Noire et remporter aussi celui de nzango. « Nous sommes très satisfaits de la deuxième place puisque, absents lors de la précédente édition, nous n'avions pas aussi eu assez de temps de préparation par rapport aux projets de l'entreprise. Ce qui importe pour nous c'est l'union des générations. Mais après cette qualification, nous n'allons plus baisser les bras. nous allons beaucoup travailler pour défendre l'honneur de notre ligue », a indiqué l'entraîneur de Bos-Congo, Germain Obanga. De son côté, Guy Mabilia, l'entraîneur de Soco, également champion national en titre a indiqué qu'après avoir atteint le premier but, « il ne nous reste plus qu'à confirmer notre suprématie au niveau national surtout que c'est nous qui abritons ce championnat ».

Pour sa part le lieutenant, Faustine Nzoumba entraîneuse de l'équipe de nzango de l'AS Police a souligné : « Nous sommes très contentes et émotionnées de cette victoire, car c'est grâce à l'éthique de la police que nous avons gagné après une première partie perdue. Quant aux préparatifs du championnat national, nous allons mettre en place les dispositifs avec notre directeur départemental de la police ».

À la fin de la cérémonie, Nacisse Miayoukou a remercié les clubs qui sont toujours présents aux différentes compétitions de la ligue. « J'ai confiance aux clubs de Pointe-Noire parce qu'à Owando c'est Soco l'avait emporté. J'espère que cette fois-ci à domicile ils vont tout prendre. J'ai édifié tous les clubs pour que les trophées restent à Pointe-Noire et nous allons les rafler tous », a-t-il dit avant de féliciter le directeur du complexe sportif de Pointe-Noire. « J'exhorte ceux qui hésitent d'adhérer à la Ligue des sports de travail qu'il n'y a pas de pagaille. Le sport de travail c'est le brassage des fonctionnaires, des ONG et association et c'est le meilleur qui gagne », a conclu le président de La Ligue interdépartementale des sports de travail.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Les Diables rouges rejoignent Brazzaville sans Ndinga et Massengo

Sous la direction d'Isaac Ngata, le sélectionneur adjoint de Claude Le Roy, neuf Diables rouges ont quitté Paris lundi matin pour rallier Brazzaville. Ils sont attendus dès ce mardi pour la première séance d'entraînement par Claude Le Roy, afin de préparer au mieux le déplacement au Nigeria, pour le compte de la première journée des éliminatoires CAN 2015.

Arnold Bouka Moutou (Angers), Ladislas Douniama (Guingamp), Fodé Doré (Botev Plovdiv), Igor Nganga (FC Aarau), Christoffer Mafoumbi (Le Pontet), Marvin Baudry (SC Amiens), Francis Nganga (Charleroi), Prince Oniangue (Reims), Thievy Bifouma (UD Almeria) ont voyagé lundi matin depuis Paris. Retenu en France par un rendez-vous administratif pris de longue date, Bernard Itoua a été autorisé par le staff à rejoindre le reste du groupe

par un vol ultérieur (en fin d'après-midi), à la condition qu'il se présente à l'entraînement ce mardi comme tous ses coéquipiers. Arrivé à Brazzaville samedi dernier en provenance de Luanda, Julssy Boukama Kaya a rallié la ville océane lundi.

L'élan patriotique de la compagnie ECAir

Arrivés en retard en raison d'importants embouteillages aux alentours de Roissy, Marvin Baudry et Ladislas Dou-

niam n'ont pu embarquer à bord du vol d'Air France. Ils ont finalement pu rallier Brazzaville par le vol d'ECAir. La direction et le personnel de la compagnie congolaise ont pris en charge les deux Diables rouges, quelques minutes avant le décollage. Un acte patriotique qui lancera peut-être, dans les prochaines semaines, le débat suivant : la compagnie congolaise ne devrait-elle pas devenir le transporteur attitré des sélections nationales et des athlètes congolais ?

Déclaré inapte par le staff médical grec, Ndinga n'a pas voyagé

Concernant les absents, deux joueurs sont restés à quai

: Delvin Ndinga et Jordan Massengo. Le premier aurait été victime d'un choc aérien, sur un corner, lors du match de l'Olympiakos face à Panaitolikos (1-1). Sonné, il a finalement joué l'intégralité de la rencontre, mais le staff grec a estimé qu'il n'était pas en mesure de voyager. Ce qui constitue une entorse au règlement Fifa qui stipule qu'un joueur dûment sélectionné doit faire constater sa blessure par le staff médical de son équipe nationale. Le capitaine congolais ne devrait donc pas être présent face au Nigeria.

Jordan Massengo bloqué par son club

Également convoqué, Jordan

Massengo, qui évolue à Mons (2e division belge) est l'objet d'un litige entre la Fécofoot et le club. Après avoir adressé une requête pour que le joueur ne soit libéré que le 3 septembre au soir, à l'issue du déplacement du RAEC Mons à Heist. Devant le refus congolais, Mons a émis un recours officiel, arguant que la lettre de convocation est parvenue hors délai (la Fécofoot ayant logiquement dû attendre le verdict de la CAF concernant la disqualification du Rwanda). Sous la pression de son club, le joueur, qui ne se sent pas à 100% physiquement, a finalement décliné la sélection.

Camille Delourme

Lys Mouithys signe au Raja, le grand rival du WAC

Alors que le nom de Fabrice Ondama avait circulé du côté du Raja Casablanca ces derniers temps, c'est un autre ancien sociétaire du WAC qui débarque chez le rival honni : Lys Mouithys. Après une saison très mitigée en Turquie, l'ancien Bordelais revient donc au Maroc, où il a connu ses plus belles heures, entre 2009-2010 puis 2011 et 2013 (vingt-deux buts en soixante-dix-sept matchs). Mais attention, car les supporters wydadi risquent de ne pas lui pardonner ce passage chez le frère ennemi.

Après une saison ratée à Ankaraspor, tant individuellement (deux buts et une passe décisive en vingt-trois apparitions) que collectivement (échec dans la course à la montée en première division), Lys Mouithys était en fin de contrat avec l'équipe turque. Et il a décidé de revenir dans la ville où il a connu ses plus belles heures : Casablanca.

Un contrat de deux saisons pour l'attaquant de 29 ans

Seulement, son ancien club, le Wydad, avec lequel il fut troisième meilleur buteur du championnat 2010, traverse une période compliquée. Et c'est chez le grand rival, le Raja, que Lys Mouithys s'est engagé pour les deux prochaines saisons.

Trois concurrents au poste d'avant-centre

Au poste d'attaquant de pointe, Mouithys sera en concurrence avec le Burkinabé Yahia Kébé et le Marocain Hamza Abou-razzouk. Si la concurrence sera acharnée avec trois joueurs pour un poste, Mouithys peut également prétendre à une place sur le côté gauche de l'attaque. Rappelons que le Raja, vice-champion du Maroc, disputera également la Ligue

risquent d'être rancuniers

Reste que la vie au quotidien ne sera pas toujours facile pour Mouithys, qui sera désormais dans le viseur des supporters du WAC, pour lesquels un passage au Raja est un acte de trahison. Et qui ont probable-



Après le maillot rouge et blanc du WAC, Lys Mouithys portera désormais le maillot vert et blanc du Raja, l'autre grand club de Casablanca (droits réservés)

des champions et la Coupe du Trône : engagé sur trois fronts, le Raja aura besoin de toutes ses forces vives.

Les supporters du WAC

ment noté d'une croix blanche la date du 20 novembre 2014 : le premier derby de la saison devrait alors enflammer les travées du stade Mohamed V.

C.D.

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 7^e journée, 3^e division

Titulaire mercredi lors de la victoire de Hallescher à Unterhaching (4-0) sous des trombes d'eau, Pitchou Mouaya était grippé ce samedi. Et n'a donc pas joué contre la réserve du Borussia Dortmund (0-0). Avec ce match nul, Hallescher marque son premier point à domicile de la saison. Et l'équipe de Mouaya cultive un curieux paradoxe : 7 points pris à l'extérieur en 3 matchs, contre 1 en 4 rencontres sur ses terres. Quatorzième avec 8 points, Hallescher ira chez l'Hansa Rostock avec Mouaya, qui a repris l'entraînement ce dimanche matin. Retenu dans le groupe d'Osnabrück, cinq jours après son arrivée, Francky Sembolo est resté sur le banc de son équipe, tombeuse de Rot-Weiss Erfurt (3-1). Avec 10 points, Osnabrück est 9e au classement.

Angleterre, 3^e journée, 1^{re} division

Certaines victoires comptent plus que d'autres, et nul ne doute que celle remportée samedi par Stoke City sur le terrain de Manchester City en fait partie. Ballotés, malmenés et dominés, Steven Nzonzi et ses coéquipiers rapportent les trois points grâce à un exploit personnel de Biram Diouf.

Angleterre, 5^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, blessé, Gillingham bat Crewe Alexandra (2-0). Et remonte à la 13e place, avec 7 petits points.

Belgique, 4^e journée, 2^e division

Mons n'y arrive décidément pas en championnat, avec un nouveau match nul à domicile (pour deux défaites hors de ses bases) face à Patro Eisden (0-0). Remis de son inflammation, Jordan Massengo était titulaire, au même titre que Yannick Loemba. Remplacé à la 87e, il s'était créé une occasion à la 7e.

Bulgarie, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Fodé Doré, toujours sociétaire du club, mais absent du groupe, le Botev Plovdiv l'emporte 2-1 chez le Haskovo. Et reste sur le podium, à deux unités du leader.

Espagne, 2^e journée, 1^{re} division

Thievy Bifouma était remplaçant lors de la défaite d'Almería à Getafe (0-1). Entré à la 61e, il manquait une grosse occasion dans la foulée : bien placé au second poteau, il effectuait un contrôle un peu long, laissant Guaita et Vigaray s'interposer sur son plat du pied.

Estonie, 27^e journée, 1^{re} division

Privé d'Allan Kimbaloula, en convalescence, Kalju concède le nul à domicile face au Tallinna Infonet (1-1) à l'issue d'un match houleux (trois cartons rouges).

National, 4^e journée

Marvin Baudry était titulaire en défense centrale lors de la défaite d'Amiens à Fréjus-Saint-Raphaël (0-2). Avec six points, Amiens, 11e, réalise une entame de championnat mitigée.

Rahivi Kifoueti est entré à la 75e lors du match nul de Luçon à Istres (0-0). Avec deux points au compteur, le club vendéen est 16e.

Après deux revers et sept buts encaissés, Clevid Dikamona et le Poiré-sur-Vie ferment les vannes face au leader, Colmar (0-0). Avec 4 unités, ils restent juste au-dessus de la zone de relégation.

C.D.